

# LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

## Que veut donc le "Devoir" ?

Où l'on répond à quelques questions de politique fédérale

Un lecteur par aventure du *Devoir* pose ces quelques points d'interrogation, en marge de l'attitude de notre journal dès après la tirade récente de M. King sur ces paroles de sir Wilfrid Laurier: "Si l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre et exposé aux attaques" (journaux du 18 janvier 1939): "Que veut donc le *Devoir*? Renverser le parti libéral? Mettre les conservateurs au pouvoir? Recommencer 1911? Soulever le Québec contre les autres provinces et celles-ci contre le Québec?"

Si ce lecteur avait l'habitude du *Devoir*, s'il connaissait bien l'histoire politique du Canada de 1910 à 1939, s'il réfléchissait un tant soit peu, s'il n'était gouvernemental à fond, homme de parti d'abord, Canadien ensuite, s'il savait que le *Devoir* n'est pas plus conservateur que libéral, ce lecteur n'aurait pas posé ces questions. Il les eût jugées superflues. Elles le sont, en vérité. N'importe; éclairons ce lecteur et avec lui peut-être quelques autres, aussi partisans.

\* \* \*

Que veut le *Devoir*?

Rien de ce que suppose cet estimable inquisiteur. Le *Devoir* ne veut pas de la participation du Canada aux guerres des nations d'Europe. C'est net. Il l'a dit, redit, écrit, répété, réaffirmé cent, mille fois même depuis sa fondation — il y aura bientôt trente ans — il s'y tiendra tant qu'il vivra. Sa politique n'a jamais varié, ne variera pas. Il croit que le Canada, pays d'Amérique du Nord, n'a pas à s'engager ni à se laisser engager dans les guerres extérieures, où que ce soit, pour le compte de quelque nation d'Europe que ce soit. Cela n'est-il pas précis? Cette attitude n'est-elle pas claire? Ce que le *Devoir* veut, c'est cela. Et rien que cela.

Renverser le parti libéral? Le *Devoir* n'a pas tant de prétention. Si le parti libéral est d'accord que le Canada ne doit participer à aucune guerre extérieure, tant mieux. Si le parti libéral s'orientait dans ce sens, admet que le Canada n'a rien à faire aux querelles de l'Europe, tant mieux. Si le parti libéral allait adopter une politique participationniste, pour quelque motif que ce fut, ce n'est pas le *Devoir* qui le renverserait. Lui-même, le parti libéral, se renverserait, puisqu'il aurait pris une attitude carrément anticanadienne, serait tombé dans un impérialisme dont ne veulent pas un nombre de plus en plus grand de Canadiens, de quelque origine que ce soit; non pas parce qu'ils ne sont pas loyaux envers la Grande-Bretagne, comme des faquins l'ont prétendu ces temps-ci, mais parce que la première loyauté, le premier devoir de tout Canadien, c'est envers le Canada.

En 1911, le parti libéral fut le grand responsable de la défaite. Il la subit surtout pour avoir adopté une politique dont la masse, chez nous, ne voulait pas; tout comme en 1921 le parti conservateur se battit lui-même à cause de sa politique de guerre outrancière, de 1914 à 1919, et des déclarations ultra-impérialistes intempestives de M. Meighen, ministre, successeur et héritier malchanceux de sir Robert Borden.

A la prochaine élection fédérale, le sort du parti libéral sera ce qu'il aura lui-même voulu; le sort qu'il est en train de choisir. Verserait-il ces mois-ci dans l'impérialisme? Le responsable de sa chute, qui serait-ce alors? Lui, Personne d'autre. Aussi, pour lui épargner de se précipiter vers cette issue, le *Devoir* le met-il dès maintenant en garde, et d'un ton qui n'a rien d'hostile. Rien que pour cela. Le *Devoir* ne veut pas, et tous ceux qui le lisent depuis des années le savent, tenter de remettre au pouvoir le parti qui en moins de cinq ans nous donna le gouvernement d'union, — faillite, — le service militaire obligatoire, — autre faillite, — et le plus gros de notre dette de guerre, — achèvement vers la faillite totale.

Remettez les conservateurs au pouvoir? Dieu nous en préserve! — du moins du parti conservateur tel que nous le connaissons, tel qu'il paraît rester avec M. Meighen, son chef bellissime au Sénat, ses gazettes jingoes, ses hommes politiques ultra-loyalistes, qui ne voient, dans le monde, que les intérêts de Londres, alors qu'ils eussent dû commencer par voir ceux du Canada et se hâter de les dissocier de ceux de Londres. Un pays d'Amérique du Nord n'a, ne saurait avoir les mêmes intérêts que ceux d'un pays d'Europe; ni les mêmes perspectives, ni la même attitude, en matières européennes ou internationales. Si quelqu'un allait travailler à remettre au pouvoir les conservateurs, ce serait plutôt le parti libéral, involontairement certes, mais parce qu'il se serait conduit de telle sorte qu'il se serait fait l'escabeau de son adversaire, lui prêtant son dos pour accéder au gouvernement du Canada.

Aux libéraux de ne pas se comporter de cette manière, si peu intelligemment. S'ils le faisaient, ce serait de par leur seule faute, pour s'être liés à la politique impérialiste. Et ils s'y liaient, s'ils allaient recommencer l'aventure de M. Fielding, réclamant en 1910 une marine de guerre "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre"; s'ils allaient nous donner en 1939 une politique d'armements coûteux, trop peu claire, équivoque même, politique "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre". C'est de cette politique-là que le *Devoir* ne veut pas. Si le pays doit avoir des armements, qu'il soit bien entendu que c'est, ce sera pour la seule défense territoriale du Canada, pour la seule protection de nos villes, de nos côtes, de nos ports de mer, de nos littoraux. Serait-il si difficile, si dur pour les chefs libéraux de prendre là-dessus des engagements fermes, explicites, définitifs, sans faux-fuyant? Et d'organiser en conséquence de façon très claire toute leur politique militaire? S'ils allaient refuser de prendre dès cette session-ci de tels engagements, une telle attitude, de qui serait-ce la faute, à supposer que cela tournât mal ensuite? Du *Devoir*, ayant alerté là-contre, sans vain éclat, l'opinion publique et le parti lui-même? Ou de ceux qui, gouvernants, ministres, députés, ayant pu prendre ces engagements, les auraient refusés, pour quelque raison que ce fût?

Recommencez 1910-1911? Nous n'y tenons pas. Nous ne le voudrions pas. Si par hasard on contraignait le *Devoir* d'en venir là, c'est que nos gouvernants l'y auraient obligé par leur molle attitude, par manque de franchise, par absence de fermeté d'un côté, par obstination de l'autre à se cantonner dans la vague et l'imprécis. S'ils allaient se conduire ainsi, nous le demandons derechef: de qui serait-ce la faute? Le *Devoir* n'est pas une feuille du parti libéral, souple comme sait l'être le parti, variable

Georges PELLETIER

EN PAGE 2 :

Bribes de grammaire — Simplicité revient, par Jean-Marie Laurence.

## Hommage du grand conseil fasciste à Pie XI

L'actualité

L'on n'entendra plus

Sa voix...

Le monde entier pleure un Pontife qui aura été grand parmi les plus grands.

Des voix autorisées disent et diront, aux quatre coins de la terre, l'oeuvre titanique de l'intrépide et incomparable Père spirituel dont la carrière vient de se clore. Aussi, le signataire de cette chronique ne veut-il tenter même une esquisse de cette vie qui restera dans l'histoire comme l'une des plus nobles et des plus fécondes. Ce très modeste hommage est tout au plus celui du chroniqueur de la radio, Car Pie XI aura été, en plus d'être le Pape de la paix et le Pape des accords de Latran, le Pape de toutes les avancées scientifiques.

Achille Ratti, cet ancien alpiniste, qui a réussi les ascensions vertigineuses du mont Rose et du col Zunftstein, aura été un alpiniste dans tous les domaines de son extraordinaire carrière. Ce Pape s'est identifié totalement avec son époque; aucun aspect de la science et du progrès ne l'a laissé indifférent. Dans la séculaire retraite du Vatican il a accueilli toutes les inventions modernes.

Pie XI aura été le Pape de la radio. Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, le Pontife suprême se sera servi de cet instrument merveilleux d'apostolat que peut être la radio. Le monde entier se rappelle encore l'émotion presque poignante qui saisit des millions de catholiques de toutes les langues, de toutes les couleurs, en attendant, pour la première fois, la voix du Pape répandue sur tout le globe. Depuis, cette voix si émouvante de Pie XI a traversé souvent les mers et les océans pour bénir et reconforter les peuples. Messages de paix, de sollicitude, de réconciliation, messages parfois sévères et douloureux, la voix la plus noble, la plus sublimée et la plus émouvante des archives de la radio. Jamais aucun des millions d'auditeurs du Saint-Père n'oubliera le son de cette voix défaillante du Pontife, affaibli par l'âge et par la maladie, voix qui, souvent, se brisait sous le coup d'une émotion trop forte provoquée par la malice des hommes qui, dans quel coin de la terre, s'entre-déchiraient...

Grâce à l'audacieuse initiative de Celui que nous pleurons aujourd'hui, du bonheur aura ensablé des millions de foyers, à chacun des messages pontificaux. Ces "visites" fréquentes de Pie XI dans chacune des familles catholiques, même simplement chrétiennes, auront illuminé des yeux, consolé des malheureux, stimulé des énergies, transpiré des âmes, alléger des cœurs. Dieu seul pourra apprécier les bienfaits incalculables tombés sur l'humanité comme une opportune rosée chaque fois que les ondes magiques ont véhiculé avec la rapidité de l'éclair la parole du Souverain Pontife.

Plus jamais l'on n'entendra cette voix si hautement autorisée. Plus jamais l'on ne recevra ces impressionnants messages de Noël ou de Pâques. Plus jamais les champs de bataille de Québec — témoins des plus grands héros de notre histoire — ne recevront cette auguste bénédiction qui, l'an dernier, durant le Congrès eucharistique, ajoutait un éclat incomparable à leur noblesse ancienne.

Pie XI n'est plus. Avant de retourner au Dieu qu'il a si splendidement servi, il aura purifié la radio, il en aura, en quelque sorte, justifié l'existence. Le Pape des missions aura, durant son lumineux passage parmi les hommes, multiplié et magnifié son apostolat, grâce à la radio, jusqu'aux confins de la terre.

Lucien DESBIENS

## Bloc-notes

Ce mot de sir Etienne-Pascal Taché

Le mot que l'on prête à sir Etienne-Pascal Taché: Le dernier coup de canon tiré en Amérique pour la défense du drapeau britannique le sera par un Canadien français, revient à la mode. On le cite un peu partout. On le jette volontiers à la tête de ceux dont le loyalisme, suivant la vieille formule, est suspect. Et l'on voit de braves gens s'en faire une sorte de devise.

Il faudrait pourtant bien savoir ce qu'a vraiment dit sir Etienne-Pascal Taché, et dans quelles circonstances il l'a dit. Pour cela on n'a qu'à se reporter au fameux livre de M. Henri Bourassa, *Que devons-nous à l'Angleterre?* A la page 5 de cet ouvrage que l'on souhaiterait voir bientôt réédité, on trouvera ceci qui, comme on le verra, ne manque ni de clarté ni de précision:

En 1846, la Législature des Canadas-Unis abrogea toutes les anciennes lois et ordonnances antérieures à l'union des deux provinces et les remplaça par une nouvelle loi de la Milice (9 Vict., chap. 28) applicable à toute la colonie. Cette loi décrétait que la milice se composerait de tous les habitants mâles de la province, de 18 à 60 ans, divisés en deux

## Les accords de Latran

La "Gazette officielle" rappelle notamment que ces accords assurent aux cardinaux la plus entière liberté et qu'il ne doit pas se commettre en territoire italien d'actes qui puissent troubler en quelque sorte le Conclave

ROME, 11 (A.P.) — Le grand conseil fasciste a rendu hier soir un hommage officiel au pape Pie XI. Le premier ministre Mussolini a présidé la séance qui a été ajournée au bout de quinze minutes. Voici le texte de la résolution de condoléances du grand conseil fasciste: "Le grand conseil du fascisme rend un respectueux hommage à la mémoire du pape Pie XI qui a souhaité la conciliation entre l'Eglise et l'Etat italien. C'est sous son règne que se sont déroulés ces événements mémorables qui après 60 ans de vaines tentatives ont réglé la question romaine par le traité du Latran et établi par le concordat des relations de collaboration entre l'Eglise et l'Etat qui ont sauvegardé l'unité fasciste et catholique du peuple italien. La Gazette officielle est venue rappeler hier à tous les fonctionnaires italiens que l'Italie est tenue aux termes de l'accord du Latran de s'abstenir en aucune façon dans l'élection du nouveau pape. Le journal officiel rappelle notamment que l'accord assure aux cardinaux la plus entière liberté et qu'il ne doit pas se commettre en territoire italien d'actes qui puissent troubler en quelque façon le conclave."

Où en est la radio

## Inonder "CKAC" de protestations ou se laisser inonder par lui ?

Le poste de la "Presse" et de M. du Tremblay veut rétablir son "Pot-Pourri Matinal" dans l'intégrité de la vieille formule — On demande l'avis du public — "CHLP" tient encore des concours du matin pour les enfants, va chercher les enfants au foyer — Un gosse de cinq ans — Que chacun prenne sa plume

(Nouvel article)  
(par Emile BENOIST)

Les postes CKAC et CHLP avaient considérablement modifié, disons le mot, amélioré, depuis quelques jours, le premier, son *Pot-Pourri Matinal*, le second, son *Révélateur Musical*. Conséquence manifeste des premiers articles parus ici même, sous la présente rubrique? Certes. Pitreries et incongruités, en baragouin, de parleurs s'interpeller au micro par leurs petits noms, se passant, ce qui va de soi, au figuré, la main dans les cheveux, se congratulant, s'aspergeant de mutuelles louanges, entretenant le public de leurs petites personnes, de leurs petits sentiments, de leurs petites amours, de leurs petites aventures, de leur petite humeur, de leurs petites et moins petites maladies, tout cela était disparu, avait été supprimé.

Il restait bien, dans le cas de CKAC, l'avalanche des réclames publicitaires pour les pilules, la gomme à mâcher, le jus de boeuf, les plusieurs dames de la société d'Ottawa que l'on ne détesteraient pas parfois que leurs maris les giflassent. Mais que ceux-ci y prennent garde: leurs épouses seraient enchantées de pouvoir invoquer le cas de légitime défense...

Le juge du tribunal des relations domestiques de la capitale traite de "bluff" cette déclaration féminine. C'est plutôt un piège.

La Martine de Molière raisonnait comme ses sœurs outaouaises. Mais Martine, personnage de comédie du reste, faisait court mauvaise fortune bon coeur: elle voulait inciter un mari désireux de la châtier — et qui en avait le droit légal — à la priver de ce qu'elle aimait. Méandres de la subtilité féminine!

Cousue de fil blanc, la manoeuvre de M. John Kerry qui voudrait faire adopter une résolution au Parlement de Québec et au Conseil municipal, comportant une offre de participation à un conflit anglo-fasciste. Les Canadiens français ne reconnaissent et n'ont d'autres obligations qu'envers le Canada. Mais s'ils ne s'en reconnaissent pas envers la Grande-Bretagne, ils s'en reconnaissent, à fortiori, encore moins envers le Duce.

D'ailleurs, le maire, en disant que les Canadiens ne sont pas des Latins, mais des Normands, s'est nettement contredit, car les Normands sont plus près des Britanniques que des Italiens.

Une nouvelle langue: le Camerlingue. C'est la Presse qui le dit en page 24 hier, 3ème colonne, titre: "Communiqué officiel en... camerlingue".

Un pince-sans-rire écrit: "L'une de nos assemblées parlementaires a décidé que les députés ne pourront plus y lire leurs discours. On dit maintenant qu'il se peut que ces discours ne dépassent pas une heure de durée. Quand on aura de surplus décidé que personne ne pourra discuter à moins de parler sensé-ment, nous aurons des sessions d'une semaine au maximum. Et ce sera de reste long, pour le bon sens, et la patience des électeurs". C'est à peine une boutade.

Le gouvernement du Reich prévient les gens de Berlin qu'à l'avenir les blanchissières ne nettoieront le linge qu'une fois la semaine. Berlin devra laver son linge sale en famille.

Définitions d'un démocrate: Démocrates: Ceux qui pensent comme moi, ou qui ne pensent pas. Dictateurs: Tous les autres.

Le Grincheux

## Le carnet du grincheux

La Patrie a découvert de qui Camille est l'émule. De nul autre qu'Erostrate, Ephésien obscur qui, voulant rendre son nom immortel, incendia le temple de Diane, une des sept merveilles du monde.

Le Journal a appris, après enquête, de

laxatifs, les verres de lunette, etc., mais ces contrats de publicité ne s'annulent pas du jour au lendemain. L'on pouvait croire à une réforme permanente, à mieux peut-être, soit-on jamais? à un achèvement dans le bon sens, en direction du bon sens non méfiant.

J'étais à la veille de faire, quant à cela, et sans les marchander, des compliments à *La Presse*, aussi mais avec des restrictions, à *La Patrie*. Il ne faut pas vouloir la mort du pêcheur mais sa conversion. Certaines conversions ne sont toutefois, à ce qu'il semble, que de courte durée. Ce jeudi matin-ci, le parleur du *Pot-Pourri Matinal* au micro de CKAC a commencé de demander aux auditeurs et aux auditrices du programme de lui faire tenir leur avis sur le changement récent: "Faut-il s'en tenir à la formule que nous avons adoptée depuis quelques jours pour le *Pot-Pourri* ou revenir à l'ancienne formule que nous suivions depuis trois ans? Je sais bien que placés comme nous le sommes aux deux bouts du fil — le parleur oubliais sans doute que son poste en est un de "T.S.F.", de sans-fil — les auditeurs et les auditrices ne peuvent répondre. Nous leur demandons de nous écrire pour nous faire connaître leur avis."

"La Presse" veut continuer

CKAC, au lieu de poursuivre courageusement le filtrage, qui s'impose, de ses ondes, d'entreprendre ce qu'exige la salubrité publique, leur épuration complète — épuration est le mot qui convient pour désigner le traitement des eaux d'épuration — a bien vite le goût du retour à ses vomissements. Il veut y conduire aussi un public qu'il intoxique, qu'il empoisonne, depuis trois ans, chaque jour, qu'il noie dans un flot pestilentiel de médiocrités, de saletés et de pourritures.

Plusieurs de ses programmes non seulement du matin mais de l'après-midi et de la soirée sont comme un cloaque maxime — la *Cloaca maxima*, M. du Tremblay, qui doit savoir le latin, nous comprendra, c'était le grand égout de la Rome ancienne — que ses ondes vont déverser dans chaque foyer. Cette infection fait encore penser aux eaux polluées de la Rivière des Prairies charriant des immondices. L'édilité montréalaise, si coupable qu'elle soit d'avoir négligé jusqu'à présent de procéder au traitement des eaux de cette rivière, n'en défend pas moins aux gens de s'y baigner. Les ondes polluées de CKAC noient toute une population de langue française, dans un rayon qui couvre toute la province et s'étend même au delà. Et CKAC y tient, car ça paie.

Il ne s'agit pas du genre comique

Que l'on n'aille pas croire que la dénonciation des inepties matinales de CKAC et de CHLP, des autres émissions malsaines et mal-faisantes de l'un et de l'autre postes comporte la condamnation du genre comique, du genre bouffe et de la parodie, du genre populaire. Ce sont là des genres parfaitement admissibles, à la condition qu'ils ne tombent pas, ne s'engloutissent pas dans la vulgarité, dans l'inconvenance, qu'ils restent de bon aloi et de bonne compagnie.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la radio, par ses postes récepteurs, se trouve dans le foyer familial, en fait partie. Ce qui se comprend, ce qui n'est pas insolite au *Musée Hall*, au café de nuit, au

(Suite à la page 2)

Bribes de grammaire

Simplicie revient

"Je connaissais déjà l'ingratitude humaine, fille de l'intérêt, car j'ai lu La Rochefoucauld, affirme Simplicie en mettant le pied dans son "laboratoire", mais je ne croyais pas qu'on pouvait..."

"Qu'on pût, Simplicie. Mettez au moins une nuance de doute dans les compliments que je sens que vous allez m'adresser..."

"Où, qu'on pût, c'est bien comme il faut dire. Je ne croyais pas qu'on pût avoir l'audace de rappeler une collaboratrice dont le départ a donné lieu à tant de galéjades..."

"Euh! Vous exagérez, Simplicie. Les galéjades qu'"on" s'est permises à l'occasion de votre départ n'avaient rien de personnel..."

"Voilà un beau coup droit, Simplicie, et je ne puis me défendre, parce que vous manquez aux règles du jeu en jugeant de mes intentions..."

"Cessez d'écrire pour les lecteurs..."

"Pour qui donc écrirais-je?"

"Je veux dire: faites de la grammaire pour la Grammaire..."

"Soit. Et les préteurs de mauvaises intentions diront qu'après avoir écrit pour les lecteurs, par vanité, j'écris pour la Grammaire, par orgueil..."

"Tiens! je n'avais pas pensé à cela..."

"C'est vous pourtant qui m'y avez fait penser. Je vous assure que, sans vous, je ne penserais pas aussi bien..."

"Vous êtes aimable, susurre Simplicie, dont le visage s'éclaircit d'un sourire renaissant, timide encore mais très agréable à voir..."

"À la bonne heure, Simplicie, j'accepte sans arrière-pensée..."

"Et n'oubliez pas d'avertir ceux de nos lecteurs qui ont demandé mon départ qu'ils me laissent en paix..."

"Entendu. Vous dépouillez le courrier?"

"Volontiers. Mais pour gagner du temps, permettez-moi de lire d'abord en diagonale, quitte à résumer ensuite..."

"Fort bien..."

"Simplicie lit la première lettre, rougit, frémit et s'exclame: "Par exemple! N'allez-vous pas rembarquer ce malappris?"

"Qu'est-ce donc? Qu'y a-t-il?"

tel est le cas, pourquoi nous recommandez-vous l'étude de leur traité sur la Syntaxe du français moderne? Une telle erreur de jugement ne suffit-elle pas à les discréditer à tout jamais?"

"De grâce, remettez à sa place ce malin, cet insolent, ce muflé qui prétend à fendre les cheveux en quatre avec ses paltes d'ours..."

"Hé! Simplicie, vous allez un peu fort. Si vous me continuez votre collaboration, vous en verrez bien d'autres..."

"Chut! Je pourrais le nommer et ce serait cruel, mais laissons à nos parlementaires ces représailles inhumaines. Un proverbe persan, je crois, dit qu'il n'est rien de plus beau que d'avoir les armes pour se défendre et de ne pas s'en servir..."

"Rétablissez au moins les faits, c'est très simple. J'ai reproché à MM. LeBidois de prendre en pour un complément indirect dans des phrases comme celle-ci: Des règles, j'en ai appris..."

Le lecteur dont la lettre vous plaît, Simplicie, a tort de mettre ma parole en doute avant de vérifier la référence (Syntaxe du Français moderne, No 1081). Les poliches en agissent ainsi avec leurs régents..."

"A vrai dire, MM. LeBidois n'affirment pas nettement que en est complément indirect du verbe, mais ils lient (No 1081) que le pronom puisse être complément direct, ce qui n'est guère très différent..."

Quant à l'ellipse de quelques-uns, beaucoup, etc., elle est imaginaire. Dans Abécédaires des poires? aucun sujet parlant du XXe siècle ne soutiendrait qu'il est, non plus que dans Des poires, j'en ai connu..."

"Bravo! Et que pensez-vous de la souscription Aux bons soins du "Devoir" et de l'o-o-par qui votre lecteur sépare les paragraphes de sa fine lettre?"

"Mon Dieu! ces détails me soucient peu..."

"Simplicie! Simplicie! vous êtes méchante. Et pourquoi vous abaissez à prendre le ton de ce lecteur?"

"C'est vrai. Passons à d'autres lettres: "Nous vous saurions gré, cher monsieur, de connaître votre opinion au sujet de l'analyse grammaticale des mots suivants..."

"Assez, Simplicie. Une erreur dans l'analyse "grammaticale" de quelques chinoiseries importe beaucoup moins qu'un contresens. Or, ce consultant m'écrit le contraire de sa pensée et je me dois de le lui dire..."

"Mais je ne veux que du bien à ce lecteur. Passez-moi sa lettre, je vous prie. Tenez, pourquoi un point après la vedette Cher monsieur? L'usage n'est-il pas rigoureux de mettre la virgule? Et cette fois, l'usage s'accorde avec la logique puisqu'il s'agit d'un vocatif, d'un "mot mis en apostrophe", disaient mes vénérés maîtres..."

"N'est-il pas de règle d'omettre toute ponctuation après une abréviation?"

où se trouve la dernière lettre du mot abrégé? Détails, il est vrai, comme de céder le pas aux dames, ou de ne pas se moucher avec les doigts, mais détails importants dont l'ensemble s'appelle le bon usage, signe de la civilisation..."

"Hélas! Simplicie, votre colère a pris tout mon temps..."

"J'en demande pardon à vos lecteurs, et en compensation, je me permets de vous rappeler la formule: "Il est urgent d'instituer l'enseignement oral au concours des candidats à l'enseignement ainsi qu'à tous les degrés du cours primaire... et du secondaire..."

Où en est la radio

(Suite de la 1ère page)

beuglant, ce que s'attendent d'y trouver les habitués de ces lieux ne convient d'aucune manière à la radio, doit en être banni. Le Music Hall, le café de nuit, le beuglant, la revue leste n'ont rien à voir ni à faire dans la famille; ils doivent, dans la mesure de la tolérance, rester chez eux, en maison close, si l'on peut dire..."

Mais, encore une fois, ce n'est pas le genre comique que visaient de précédentes chroniques. Il m'est arrivé, dans l'une d'elles, de faire, en passant, non sans souligner que je le faisais sérieusement, des compliments à Mme Juliette Béliveau, l'un des personnages des sketches de la Parade au Matin de M. Henri Letondal... la Parade est distincte du Pot-Pourri... de lui faire des compliments pour le pittoresque de son interprétation et parfois de ses interpolations..."

Quant mille à douze cents skieurs montent dans un seul train, comme cela se produit à chaque fin de semaine dans certains convois du aéroport Canadien en service sur la ligne des Laurentides, le transport et le maniement des skis devient presque un problème..."

Comment attacher et porter ses skis

Un gosse de cinq ans à CHLP

Il n'est pas possible d'en dire autant du Pot-Pourri, au même poste, CKAC, du Réveille-Matin à CHLP, selon la formule encore toute récente et que CKAC parle de reprendre. Sans souligner de nouveau les incongruités de parlers en mal de publicité personnelle autant que les Stars de Hollywood, se prenant eux-mêmes pour des Stars et des artistes... voir Radio-monde... allant jusqu'à offrir leurs photographies en prime aux auditeurs, l'effet que de tels propos peuvent avoir sur l'enfant... l'une et l'autre émissions se donnent à l'heure où les enfants vont partir pour l'école... indiquons, par un fait relatif à CHLP, jusqu'à quel degré de névrosisme pour l'enfant, la tendre enfance, la radio peut atteindre..."

CHLP a modifié son Réveille-Matin, en supprimant des parleurs de micro. Le poste a conservé, toutefois, ses concours matinaux où paraissent des enfants. C'est éditif. Pourtant n'y a-t-il pas une loi qui interdit l'exploitation de l'enfant? Ce serait le temps d'y voir..."

Quant à CKAC, il demande l'avis du public sur la question de revenir à la formule originale de son Pot-Pourri. Espérons que le public saura répondre comme il convient, noiera le poste et ses directeurs sous un flot, sous un raz-de-marée de protestations, au lieu de se laisser inonder de nouveau par les inmondices du poste de M. du Tremblay..."

Chaque un prenne sa plume, y aille de son billet au Pot-Pourri, le si bien nommé, de CKAC.

Emile BENOIST

P. S. — Pour notre part, nous sommes prêt à faire écho aux protestations convenablement exprimées que l'on adressera à CKAC.

Nos éphémérides

12 février 1675

L'administration des fabriques

De nos jours l'administration des fabriques ne diffère pas sensiblement de la coutume établie par Mgr de Laval en 1660 et qui était implantée de France. Elle consistait principalement dans la limitation aux marguilliers anciens et nouveaux de l'assistance aux assemblées de la reddition des comptes de même que de l'élection du nouveau marguillier. Cette coutume fut sanctionnée le 12 février 1675 par le conseil souverain qui ordonna aux marguilliers de la cité de Québec "de se conformer, tant pour la régie des affaires de fabrique, que pour l'audition et reddition des comptes, à l'usage suivi dans toutes les églises de France, où il ne se décide rien dans les affaires ordinaires qu'à la pluralité des voix des marguilliers qui sont en charge, et dans les cas extraordinaires qu'en y appelant les anciens marguilliers, le curé toujours présent..."

En 1831 on avait pris l'habitude dans certaines paroisses d'admettre aux réunions de fabrique tous les notables de la paroisse. Le clergé s'insurgea contre cette habitude qui comportait des dangers. Les "patriotes" voulaient faire voter une loi qui mettrait ce nouvel usage en vigueur, mais la tradition vainquit leur entêtement...

Opposition de principe à toute action militaire autre que la défense du territoire canadien

Résolution du conseil municipal de Saint-Hermas

Saint-Hermas, Deux-Montagnes, 11. — Le conseil municipal de Saint-Hermas a adopté la résolution suivante à sa réunion du 7 février courant: "A une session régulière du conseil municipal de Saint-Hermas tenue au lieu ordinaire des sessions le 7e jour de février 1939, à huit heures du soir, à laquelle session sont présents: Son Honneur le maire Jean-Louis Cyr, les conseillers Pierre Lafond, Albert W. Chénier, Monastère Lapière, Léon Cyr et Félix Raymond, le mandant quorum dudit conseil, sous la présidence de M. le maire..."

Le "Rex" retarde son départ pour attendre les cardinaux des Etats-Unis

New-York, 11 (AP) — La ligne italienne annonce qu'elle retarde à 2 heures cet après-midi le départ de son paquebot Rex de façon que le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, en vacances en Floride, ait le temps d'arriver à New-York pour s'embarquer. Il arrivera à 1 h. 30 et le bateau partira une demi-heure plus tard. Le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, s'embarquera aujourd'hui lui aussi. Il est probable que Son Eminence le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, en vacances à Nassau, arrivera aujourd'hui par avion à New-York à temps pour prendre le Rex..."

Comment attacher et porter ses skis

Un gosse de cinq ans à CHLP

Il n'est pas possible d'en dire autant du Pot-Pourri, au même poste, CKAC, du Réveille-Matin à CHLP, selon la formule encore toute récente et que CKAC parle de reprendre. Sans souligner de nouveau les incongruités de parlers en mal de publicité personnelle autant que les Stars de Hollywood, se prenant eux-mêmes pour des Stars et des artistes... voir Radio-monde... allant jusqu'à offrir leurs photographies en prime aux auditeurs, l'effet que de tels propos peuvent avoir sur l'enfant... l'une et l'autre émissions se donnent à l'heure où les enfants vont partir pour l'école... indiquons, par un fait relatif à CHLP, jusqu'à quel degré de névrosisme pour l'enfant, la tendre enfance, la radio peut atteindre..."

CHLP a modifié son Réveille-Matin, en supprimant des parleurs de micro. Le poste a conservé, toutefois, ses concours matinaux où paraissent des enfants. C'est éditif. Pourtant n'y a-t-il pas une loi qui interdit l'exploitation de l'enfant? Ce serait le temps d'y voir..."

Quant à CKAC, il demande l'avis du public sur la question de revenir à la formule originale de son Pot-Pourri. Espérons que le public saura répondre comme il convient, noiera le poste et ses directeurs sous un flot, sous un raz-de-marée de protestations, au lieu de se laisser inonder de nouveau par les inmondices du poste de M. du Tremblay..."

Chaque un prenne sa plume, y aille de son billet au Pot-Pourri, le si bien nommé, de CKAC.

Emile BENOIST

P. S. — Pour notre part, nous sommes prêt à faire écho aux protestations convenablement exprimées que l'on adressera à CKAC.

Nos éphémérides

12 février 1675

L'administration des fabriques

De nos jours l'administration des fabriques ne diffère pas sensiblement de la coutume établie par Mgr de Laval en 1660 et qui était implantée de France. Elle consistait principalement dans la limitation aux marguilliers anciens et nouveaux de l'assistance aux assemblées de la reddition des comptes de même que de l'élection du nouveau marguillier. Cette coutume fut sanctionnée le 12 février 1675 par le conseil souverain qui ordonna aux marguilliers de la cité de Québec "de se conformer, tant pour la régie des affaires de fabrique, que pour l'audition et reddition des comptes, à l'usage suivi dans toutes les églises de France, où il ne se décide rien dans les affaires ordinaires qu'à la pluralité des voix des marguilliers qui sont en charge, et dans les cas extraordinaires qu'en y appelant les anciens marguilliers, le curé toujours présent..."

En 1831 on avait pris l'habitude dans certaines paroisses d'admettre aux réunions de fabrique tous les notables de la paroisse. Le clergé s'insurgea contre cette habitude qui comportait des dangers. Les "patriotes" voulaient faire voter une loi qui mettrait ce nouvel usage en vigueur, mais la tradition vainquit leur entêtement...

Le Canada et la guerre

Les deux projets de loi de M. MacNeil

Ottawa, 11 (D.N.C.) — M. Grant MacNeil, député C.C.F. de Vancouver-Nord, a fait adopter en première lecture, hier après-midi, deux projets de loi d'une belle inspiration canadienne, l'un amendant la Loi de la Milice; l'autre, la Loi du Service naval..."

Les cosmétiques

Ottawa, 11 (D.N.C.) — M. G. G. Power, ministre des Pensions et de la Santé publique, a fait adopter en deuxième lecture un projet de loi amendant la Loi des Aliments et des Produits pharmaceutiques, et visant surtout à réglementer la fabrication et la vente des cosmétiques..."

La Bren

Ottawa, 11 (D.N.C.) — Le débat sur le contrat de la Bren, ajourné hier après-midi, après le discours de M. Grant MacNeil, député C.C.F. de Vancouver-Nord, a été ajourné à lundi. Le premier orateur sera M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata..."

Pour la défense nationale

Ottawa, 11 (D.N.C.) — M. Eric Poole, député créditiste de Red Deer, a fait adopter en première lecture un projet de loi ayant pour objet de prescrire que le gouvernement doit dépenser par l'intermédiaire de ses propres organismes, ou de ceux qu'il contrôle, les sommes votées par le parlement aux fins de la défense nationale..."

En Chine

Peiping, 11 (AP) — Le haut-commandement japonais annonce que sa campagne de pacification en Chine du Nord est pratiquement terminée et que quatre colonnes convergent vers une puissante concentration d'irréguliers chinois dans le centre de la province de Hopéi, à 100 milles au sud de Peiping. Les Chinois prétendent qu'il y a plus de 100,000 irréguliers qui opèrent dans cette région: ils appartiendraient aux armées des généraux Lou Choung-Lin et Shih You-Chan ainsi qu'à la huitième armée de route. Les irréguliers retraits sans livrer de batailles décisives, selon leur habitude..."

Concours de photos de ski

Les skieurs qui se font suivre d'un appareil photographique sur les pistes — et ils sont de plus en plus nombreux — apprendront sans doute avec intérêt qu'un grand concours de photographies de ski s'organise en ce moment au Canada sous les auspices de l'Association Canadienne de Ski Amateur et sous la direction d'un expert du Toronto Star Weekly...

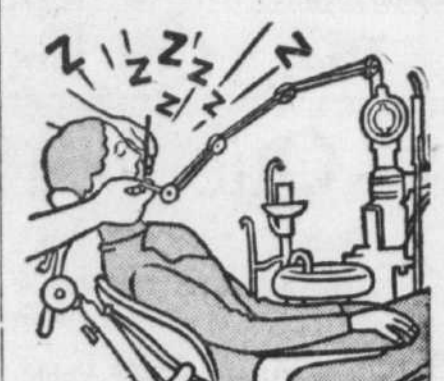
Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal invite nos commerçants, nos industriels et nos financiers, ainsi que le public, à tirer profit de quelque 50,000 volumes et brochures qui forment sa bibliothèque économique, la plus riche du genre au Canada...

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: Bélair 3361.

ANTIKOR-LAURENCE. Enlève CORDS, VERRUES, DUBRILLONS. PHARMACIE LAURENCE 25. 1011 RUE ST-JACQUES MONTREAL



Pour atténuer les douleurs de l'obturateur et de l'extraction des dents, prenez une capsule ANTALGINE avant de visiter le dentiste.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Canadian Transfer Co. Ltd. No 836 St-Jacques ouest, pour permission de maintenir une chaufferie à vapeur de 37 c.v. sur les lots Nos 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831,

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
Demain: DIMANCHE, le 12 février 1939
Sexagésime. Les Sept fond. des Services
Lever du soleil, 7 h. 09.
Coucher du soleil, 5 h. 20.

TEMPS PROBABLE
AUJOURD'HUI:
BEAU ET PLUS FROID

Pie XI et les Canadiens

CITE-DU-VATICAN, 11. — On fait observer que pendant les derniers jours de sa vie le Pape Pie XI s'est largement occupé des affaires de l'Eglise canadienne.
En janvier et les premiers jours de février, il a reçu en audiences privées plusieurs archevêques et évêques canadiens faisant leurs visites quinquennales à Rome.

Juifs et Arabes

L'immigration juive en Palestine ne devra pas se poursuivre à la même cadence que dans le passé

Londres, 11 (C.P.-Havas) — On apprend que les représentants de la Grande-Bretagne ont fait savoir à la délégation juive à la conférence de Londres qu'il est impossible que l'immigration juive en Palestine se poursuive à la même cadence que dans le passé.

hier par le secrétariat de la conférence indique bien que les chefs arabes ont pris une attitude très ferme lors de leur premier entretien avec le ministre des colonies, M. Malcolm MacDonald.

"Der Angriff" et Pie XI

Un article du journal de Goebbels contre le Pape

Berlin, 11 (C.P.-Havas) — La plupart des journaux allemands ont fait hier l'éloge du Pape Pie XI, en exprimant cependant le regret qu'il n'ait pas compris le nazisme et le fascisme.

Le Conseil des oeuvres de Montréal

M. Raoul Grothé élu président — Le rapport annuel

Le conseil des oeuvres de Montréal a tenu sa réunion annuelle hier après-midi à l'hôtel Mont-Royal. On a procédé aux élections pour la prochaine année, et M. Raoul Grothé a été élu président.

Gros incendie dans le quartier chinois

Deux hôpitaux situés dans le quartier chinois de Montréal, ont été menacés de destruction de bonne heure hier soir, lors d'un violent incendie qui a ravagé l'établissement de la raison sociale "Standard Felt Products Registered", portant les numéros 1010 et 1012 rue St-Urbain.

Jeu de vendredi à la cathédrale

Pour Pie XI

L'archevêché de Montréal annonce que jeudi prochain, à 9 h. du matin, aura lieu à la basilique cathédrale de Montréal un service solennel pour l'âme de Pie XI.

Les accords de Latran

Publiera-t-on le manuscrit de Pie XI?

Cité du Vatican, 11 (A.P.). — Le Pape Pie XI est mort à la veille du dixième anniversaire des accords de Latran. Il devait adresser la parole aujourd'hui à quelque trois cents évêques italiens qu'il avait convoqués à Rome.

Peter Verigin est mourant

Saskatoon, 11 (C.P.). — Peter Verigin, le chef des Doukhobors, est mourant dans un hôpital de cette ville. Sous son gouvernement, les Doukhobors se sont taillés des exploitations agricoles et forestières d'une valeur globale de \$6,000,000 en Colombie canadienne.

Mort de M. Chapsal

Paris, 11 (A.P.). — M. Fernand Chapsal, qui a fait partie de trois cabinets et qui fut sénateur pendant dix-huit ans, est décédé hier, à l'âge de 76 ans, des suites d'un accident d'automobile.

Feu M. Edouard Desautels

Sainte-Anne des Chênes, Manitoba, 11 (C.P.). — M. Edouard Desautels est décédé hier à l'âge de 76 ans. Le défunt, qui habitait le Manitoba depuis 58 ans, était originaire de Saint-Vincent de Paul.

Les hommages à Pie XI

Au Parlement canadien: allocutions de MM. Lapointe et Cahan — Au Parlement français

Le Pape et la France — La canonisation de Thérèse de l'Enfant-Jésus — La condamnation de "l'Action française" — Conférence du R. P. Gillet, O.P. — "Pape de la paix"

Ottawa, 11 (D. N. C.). — A l'ouverture de la séance de la Chambre des communes, hier après-midi, M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a rendu hommage à la mémoire de Sa Sainteté Pie XI. M. Lapointe a pris la parole en l'absence du premier ministre, M. Mackenzie King.

française. "En effet, écrit à ce sujet la Croix, il y a incompatibilité absolue entre la théorie maurassienne et le catholicisme. Certes l'Action française rendait hommage à l'Eglise, mais à condition que l'architecture ecclésiastique étouffât l'inspiration chrétienne."

L'Eglise et l'Etat

Pas un nuage n'a traversé l'histoire des rapports entre le Saint-Siège et la France sous le règne du Pape défunt. Le 18 janvier 1924, il publiait l'encyclique "Maxima"

Le général des Frères Prêcheurs exalta alors longuement l'oeuvre de Pie XI: "Quel nom lui donnera la postérité? Je l'ignore. Mais je pense qu'à côté de tous ceux qu'il mérite celui qui lui convient le mieux, en dépit de tous les combats qu'il a livrés pour maintenir intact le trésor à la fois divin et humain dont il avait la garde serait celui de Pape de la paix."

Depuis lors, le Pape fut, sans contredit, en France, l'homme le plus populaire du monde entier, dans tous les milieux et dans tous les partis.

Les extraits des Encycliques furent maintes fois applaudis par la Chambre, des députés, unanime. Presque tous les hommes politiques importants, Louis Martin, Edouard Herriot, Edouard Daladier, Camille Chautemps et Léon Blum notamment, firent ressortir publiquement la concordance qui existait entre l'enseignement de Pie XI et la vocation de la France dans le monde, c'est-à-dire la défense de la personne humaine.

Tous les visiteurs illustres, retour de Rome, particulièrement les cardinaux Verdier et Gerlier, racontèrent que dans le désarroi actuel du monde, la France est l'unique espoir du Saint-Père et que "son visage s'éclairait dès qu'on lui parlait de la France".

L'hommage du Parlement

L'hommage unanime rendu aujourd'hui par le Parlement à la mémoire de Pie XI à l'appel du président de la Chambre Edouard Herriot, et du président du Sénat, Edouard Daladier, confirme et renforce l'admiration de tous les Français pour "le Pape de la paix".

Le R. P. Gillet

Paris, 10 (P.C. Havas). — Paris rendit hier après-midi un premier et solennel hommage à la mémoire de Pie XI. Le R. P. Gillet, maître général des Dominicains, devait définir devant la Société des conférences l'attitude du Pape en face

Message de M. Patenaude

Québec, 11 (D.N.C.). — Voici l'expression de regrets de S. H. le lieutenant-gouverneur à l'occasion de la mort de Sa Sainteté: "L'Eglise catholique vient de perdre son chef, le Père de la chrétienté. En Pie XI disparaît de la scène du monde l'un des plus grands Papes de l'histoire et en même temps l'un des hommes d'Etat les plus remarquables de notre époque."

"Son oeuvre proprement pontificale brille déjà avec éclat dans l'Eglise où elle continuera d'être une source d'inspiration pour les plus hautes autorités. Son action politique, si hautement humaine, et surtout l'influence profonde que ce grand Pontife a exercée en faveur de la paix, lui méritent certainement les témoignages les plus larges d'admiration et de reconnaissance."

"L'Action française" En 1927, Pie XI rendait publique la condamnation préparée par Pie X contre Charles Maurras et l'écologie nationaliste intégrale l'Action française.

des hérésies sociales. Mais le deuil de l'Eglise transforma la conférence en oraison funèbre prononcée devant une assistance nombreuse et recueillie, dans laquelle on remarquait notamment le général Gouraud, ancien gouverneur militaire de Paris, M. Georges Goyau, secrétaire perpétuel de l'Académie française, MM. Louis Gillet et Louis Madelin, de l'Académie française, etc.

Le cardinal Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris avait accepté de présider. Mais conformément à la tradition qui s'impose aux cardinaux pendant l'interregne pontifical, il s'est retiré après avoir exprimé en quelques paroles émus "la peine qui étirent tous les coeurs des Français".

"Pape de la paix" Le général des Frères Prêcheurs exalta alors longuement l'oeuvre de Pie XI: "Quel nom lui donnera la postérité? Je l'ignore. Mais je pense qu'à côté de tous ceux qu'il mérite celui qui lui convient le mieux, en dépit de tous les combats qu'il a livrés pour maintenir intact le trésor à la fois divin et humain dont il avait la garde serait celui de Pape de la paix."

La personne humaine

"Certains s'étonnèrent de voir Pie XI défendre avec tant de vigueur la cause sacrée de la personne humaine, sa dignité et sa liberté menacées. Cette attitude est aussi ancienne que l'Eglise elle-même. Mais Pie XI continua la tradition dans des conditions tellement exceptionnelles que, semblait-il, jamais, depuis le Christ, un homme n'avait parlé comme cet homme. En prenant au compte de l'Eglise la défense de ce qu'il y a au monde de plus sacré dans l'homme, la dignité personnelle et la liberté, il incarnait à lui tout seul, dans un des moments les plus pathétiques de l'histoire, la conscience universelle."

"Contre les doctrines sociales modernes — totalitarisme, hypernationalisme, racisme — qui s'opposent radicalement à la doctrine sociale de l'Eglise, Pie XI, à malgré sa maladie, son grand âge et ses soucis quotidiens, souleva le ralliement des peuples civilisés autour de la personne humaine menacée de toutes parts dans sa dignité et ses libertés."

"La dernière fois que je le vis, il se mit à pleurer en évoquant la situation générale du monde. Mais il ajouta bientôt: ne croyez pas que nous soyons pessimistes. Nous ne sommes que pour le présent. Nous sommes optimistes pour l'avenir, peut-être prochain, qui verra le triomphe de l'amour sur la haine et du droit sur la force."

Le conclave, le 1er mars

"Le Times", de New-York, et la "Gazette", de Montréal, annoncent ce matin avoir reçu la nouvelle que "S. Em. le cardinal Pacelli, usant de ses pouvoirs discrétionnaires comme cardinal camerlingue, a décidé que le conclave pour l'élection d'un nouveau Pape s'ouvrira le 1er mars." "Le cardinal Pacelli a décidé de donner le plus long délai permis par la bulle papale, et a fixé l'ouverture du conclave au matin du 1er mars. Ainsi tous les cardinaux pourront être au Vatican pour le conclave, même ceux de l'Amérique du Sud, qui sont les plus éloignés de la Cité vaticane."

Garçonnet écrasé par un camion

Pierre Reeves, 14 ans, 1345, rue Notre-Dame est, contournait un camion hier soir, vers six heures, quand le chauffeur fit reculer sa voiture et le jeune Reeves fut projeté sous l'une des roues. Le garçonnet a été horriblement broyé et sa vie est en danger. On l'a transporté à l'hôpital Saint-Luc.

Ce matin, translation des restes de Pie XI, de la chapelle Sixtine à la basilique de Saint-Pierre

inhumation, mercredi matin — Dernier service funèbre, le 20 février

L'élection du nouveau Pape

Cité du Vatican, 11 — Voici les cérémonies qui restent à se dérouler d'ici la fin de février à la suite de la mort du Pape Pie XI: translation des restes, de la chapelle Sixtine à la basilique de Saint-Pierre ce matin;

première congrégation générale des cardinaux ce matin; dimanche, premier des neuf services funèbres ou messes des morts chanté pour l'âme du défunt, à 10 heures, à Saint-Pierre;

mercredi, inhumation à trois heures dans la grotte de la basilique, près de Pie X et de Benoît XV;

le 20 février, dernier service funèbre à dix heures à Saint-Pierre; le 25 ou le 28 février, ouverture du Conclave secret des cardinaux pour l'élection du nouveau Pape, qui se tiendra dans la chapelle Sixtine, le ballottage se continuant jusqu'à ce que les deux tiers du Sacré Collège se soient prononcés pour le même candidat.

Le Pape est le successeur de saint Pierre, tant sur le siège épiscopal de Rome, qu'à la tête de l'Eglise catholique. Les deux charges sont en lui confondues, mais il n'a la prééminence sur les autres évêques, il n'est, originairement, le chef de l'Eglise, qu'en raison de la primauté de l'Eglise de Rome sur les autres églises particulières du monde. En d'autres termes, il n'est Pape que parce qu'évêque de Rome. L'évêque de Rome est, de droit, le chef de la Chrétienté, telle est la tradition de l'Eglise primitive. Ce fut pourquoi, pendant plus de dix siècles, "malgré le rayonnement de son autorité générale", l'évêque de Rome fut, comme les autres évêques d'alors, choisi, élu par les fidèles de son diocèse et les autres évêques de la province romaine, sans que "le reste de la catholicité revendiquât aucun droit d'immixtion dans la constitution du Pontificat romain."

Actuellement encore, au lendemain du Conclave de Pie XI, "il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas à titre d'évêques représentant les divers pays réunis de l'Eglise, que les cardinaux sont appelés au Conclave, c'est en leur qualité de titulaires des paroisses romaines, des Titus romains, pour employer la qualification traditionnelle. Membres, en cette qualité, du clergé romain, les cardinaux sont invités à désigner un titulaire à l'évêché de Rome: si l'élu est évêque et agréé l'élection qui est faite de sa personne, il est, du coup, le chef de l'Eglise."

Les modes d'élection du Pape ont donné lieu dans le passé à des tâtonnements et même à des intrigues. Mais le grand moine de Cluny que fut Hildebrand — futur Pape Grégoire VII — réforma les élections pontificales. Il substitua le suffrage universel des fidèles de Rome au suffrage restreint des titulaires des paroisses romaines. Cependant, même ainsi réglées, les élections pouvaient demeurer orageuses et traîner en longueur. Ainsi, à la mort de Clément IV, la vacance du Siège de Rome dura deux ans.

Une fois élu, Grégoire X voulut éviter le retour d'un si long interregne et il promulgua le 7 juillet 1274 la constitution "Ubi periculum" instituant régulièrement et canoniquement l'élection pontificale par conclave ou "réclusion des cardinaux dans un local fermé, jusqu'à ce qu'ils aient réalisé la majorité des deux tiers voulue par Alexandre III". C'est, depuis près de sept siècles, le mode d'élection toujours dées de son diocèse et les autres évêques de la province romaine, sans que "le reste de la catholicité revendiquât aucun droit d'immixtion dans la constitution du Pontificat romain."

Un communiqué nationaliste vient d'annoncer l'occupation de la région nord-est qui avoisine la frontière française et la fin de la guerre en Catalogne. Le généralissime Franco a tenu l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de la France: il n'a pas envoyé de troupes italiennes à la frontière où ce sont surtout des Navarrais qui montent la garde.

Les observateurs neutres considèrent que le rétablissement de la paix en Espagne n'est plus qu'une question de jours en dépit de la politique de résistance annoncée par le gouvernement rouge.

Lord Tweedsmuir à McGill

L'abus des termes scientifiques

Dans une causerie qu'il a faite, hier soir, à l'Université McGill, Son Excellence le gouverneur général du Canada, Lord Tweedsmuir, a signalé la nécessité de bien coordonner les cours dans l'étude des sciences sociales. Confiner l'étudiant, dit-il, dans telle ou telle branche des sciences économiques et politiques ne peut que déterminer chez lui l'usage d'une terminologie qui constitue "le plus exécrable des jargons".

Le gouverneur général déplore la manière dont les experts en économie, en sociologie ou science politique usent de termes et de tours de phrases difficilement compréhensibles pour le commun des mortels.

"Avez-vous jamais songé que la littérature scientifique a baissé considérablement depuis les dernières années? Il y a très peu de scientifiques qui peuvent écrire en bon anglais comme Darwin ou Huxley. La raison en est, que si l'on se confine à un sujet, l'on peut inventer une espèce de sténographie dont on n'use qu'avec des personnes initiées."

"Il faut faire usage évidemment d'une certaine terminologie, d'un langage technique raisonnablement compréhensible, mais nous devons nous rappeler que les symboles ou abréviations ou que les néologismes que nous employons doivent non pas obscurcir, mais clarifier la pensée. Ce sont des moyens en vue d'une fin et cette fin, c'est la culture de l'étudiant. J'ai connu des gens qui savaient par coeur tout le jargon des sciences politiques et économiques, mais rarement ai-je constaté qu'il en était résulté pour eux une amélioration de leur culture. Cette terminologie

constitue même une entrave à leur développement intellectuel. Le gouverneur général du Canada a porté la parole, hier, après une causerie de M. Henry Clay, conseiller de la Banque d'Angleterre.

M. Godbout au Club Canadien

Le chef du parti libéral de la province de Québec, M. Adélard Godbout, sera l'invité d'honneur de la section de la jeunesse de l'Association libérale Mercier, à la réunion que celle-ci tiendra demain, soir au Club Canadien, et qui sera suivie d'une causerie.

Pour tous renseignements à ce sujet: FFrontenac 2741 ou FFrontenac 5578.

Birmanie

Rangoon, 11 (C.P. Havas). — Le ministre de la Défense, sir Walter Booth Gravelly, a annoncé hier soir à l'Assemblée législative de Birmanie, que l'on commencerait incessamment des travaux considérables pour renforcer les défenses du port de Rangoon.

Canadiens de retour d'Espagne

Halifax, 11 (C.P.). — Un nouveau contingent de 70 volontaires canadiens qui ont servi dans l'armée rouge en Espagne doivent arriver ici aujourd'hui à bord du paquebot Duchess of Bedford.

Mexico, 11 (A.P.). — On apprend que le Mexique a conclu un nouveau marché avec l'Allemagne en vertu duquel il échangerait du pétrole d'une valeur de \$2,500,000 pour des machines. Il serait également question d'une autre transaction où le Mexique livrerait encore du pétrole pour une valeur de \$1,600,000 en échange de l'outillage nécessaire pour organiser une fabrique de papier étatisée.

# La Vie Musicale

Pas de chansons, s'il vous plaît — A la Société Casavant — A coups de canon — Une excellente nomination — Soyons poli

La préparation qui s'esquisse des fêtes — troisième centenaire fait surgir — les sortes de projets, dont les moins nombreux ne sont pas ceux qui ne visent qu'à la médiocrité pleine de bonnes intentions naïves.

Pourtant leurs auteurs seront fort offensés si on ne leur donne pas une bonne place qu'ils mesurent à l'aune de leurs prétentions. Ce n'est pas qu'on demande des cirques, des *side-shows*; ces offres prendraient le chemin du panier. Mais on semble croire qu'il suffira de manifestations puériles pour célébrer trois cents ans de luttes et de progrès intellectuel et matériel.

Il ne se passe pas de jours que je ne reçoive — je ne sais pas à quel titre — des petites chansons dont l'honnêteté égale la naïveté, et qu'on m'ordonne presque de leur accorder une consécration qu'on ne peut réserver qu'à des œuvres de la plus haute valeur. Que ces puérilités soient réservées à des manifestations restreintes ou la bonne volonté est tout, personne n'y trouve à redire. Mais je n'ai ni l'autorité d'y aider, ni le goût de m'en mêler.

En parlant ainsi, je ne fais allusion à rien en particulier, mais à la masse des suggestions. Le comité de musique des fêtes est en voie de formation. C'est à lui qu'on devra adresser ses offres; celles qui en vaudront la peine seront sérieusement mises à l'étude, même en provoquant un débat déterminé. L'espèce. Mais il serait déraisonnable d'espérer que tous les projets qui n'intéressent que leurs auteurs auront une chance d'être mis à exécution.

Il y a pourtant une ombre de consolation: c'est qu'à notre immémoriale habitude, on n'allume un feu de brindilles sèches qui s'éteindra dans la nuit, après quoi on ne pensera même plus aux cendres.

Le récital mensuel de la Société Casavant a été donné mardi dernier par son président, M. Raoul Paquet, organiste de Saint-Jean-Baptiste.

M. Paquet porte une grande admiration aux Symphonies de Widor et en avait mis plusieurs mouvements à son programme. Je crois qu'il a été le premier à jouer à Montréal la Symphonie Gothique et la Symphonie Romane, dont il a présenté mardi le premier mouvement.

Ces deux titres sont un peu trompeurs, ils n'offrent de l'époque qu'ils désignent que des suggestions de thèmes grégoriens, mais habillées avec une harmonie aussi modulante que celle de César Franck, chose assez rare dans les autres Symphonies du maître français qui semble dans ces deux dernières œuvres avoir adoré ce qu'il brûlait auparavant.

Tout en reconnaissant l'habileté de l'écriture de Louis Vierne, je ne professe pas une admiration sans réserve pour ses œuvres, — pour aucune de ses œuvres même. Cela débute et finit toujours d'une façon extrêmement brillante, comme dans la Finale de la Première Symphonie, mais, entre ces deux bouts, que de longueurs, que d'indigestes développements. On dirait qu'il veut épouser un sujet jusqu'à la dernière goutte et qu'il se lamente de ce que la coupe soit vide! Hérisse! peut-être, mais que c'est loin des belles périodes de Widor et de sa manière de jongler avec un thème.

J'ai beaucoup regretté de n'avoir pu aller à ce concert, car j'ai beaucoup d'estime pour le talent de M. Raoul Paquet. On me dit que ses exécutions furent excellentes; je n'en attendais pas moins de lui.

Tout le monde a lu la manière dont Tchakovsky avait écrit sa fameuse ouverture nommée "1812". Pour commémorer le 75<sup>e</sup> anniversaire de la délivrance de Moscou, il avait mobilisé plusieurs centaines de chanteurs, un énorme orchestre et les musiques militaires de plusieurs régiments pour lesquels il avait écrit cette œuvre qui fut jouée sur la Place Royale du Kremlin avec accompagnement, au Finale des cloches des dix-huit cathédrales de la vieille forteresse des tzars, et d'une batterie d'artillerie.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on possédait déjà le tir à percussion et les coups de canons arrivèrent à la mi-

nute, à la seconde. Mais qu'on se figure ce qu'il pouvait bien arriver dans les 1840, alors qu'on allumait les charges à la mèche. Berlioz pourrait risquer le coup que devait risquer cinquante ans plus tard le musicien russe. Avec quel résultat?

Il s'agissait d'une inauguration de chemin de fer ou d'une gare quelconque à Lille et on lui avait demandé une grande cantate pour des centaines d'exécutants, la cérémonie se faisant en plein air. Berlioz, qui voyait toujours grandiose, imagina d'introduire une batterie de canons dans la partition. Le colonel commandant lui avait donné ses meilleurs officiers pointeurs, écouvillonniers et porteurs de mèches. Hélas! on avait compté sans l'humidité qui rendait l'allumage lent. Les premiers coups ne partirent pas, les autres détonèrent tous en même temps et il fallut faire taire la batterie.

Avec le tir perfectionné de nos jours et la détonation instantanée, il serait assez curieux de renouveler l'essai. D'ailleurs, il se pourrait qu'on l'eût fait.

M. Jean Lallemand ayant accepté la présidence du comité de musique pour les fêtes du tricentenaire et la règle étant établie que, sur la recommandation du directeur général des fêtes, la Commission générale, de chacun des membres; choisis par un président, la composition de ce comité pourrait bien avoir été annoncée quand paraîtront ces lignes.

C'est une procédure fort sage qu'on a adoptée en laissant un président de comité choisir ses collaborateurs et en adoptant sa liste telle que présentée.

C'est en effet une collaboration de trois années qui va exister et il importe que l'harmonie la plus entière règne entre tous les membres d'un même comité. Cela demande plus que la compétence, en elle-même essentielle de chacun des membres; il faut un lien d'estime, de confiance et souvent d'abnégation qui rende le travail intéressant, facile et fécond.

A ce bon, pour ce comité, d'offrir la présidence non pas à un musicien, mais à un homme d'affaires dont le dévouement à l'art soit bien connu et qui, tout en ne possédant pas de connaissances spéciales en musique, ne s'y trouve pas pourtant en pays étranger. Entend un homme d'affaires qui comprend les musiciens et des musiciens qui sauront être compris et appréciés, l'ouvrage de trois longues années bénéficiera de compétences diverses qui ne se trouvent pas toujours réunies chez une même personne.

J'applaudis des deux mains à la nomination de M. Jean Lallemand.

A deux ou trois reprises dans un passé qui n'est ni lointain ni bien vieux, la critique musicale a failli être envahie par des moeurs dont le moins qu'on peut dire, c'est qu'elles n'étaient pas très propres. Ce fut certes spasmodique, mais la tentative n'a pas tourné à l'honneur de ceux — dont l'argument était l'engouement — et il faut espérer que le langage de *hustings* cher à quelques-uns, est mort pour longtemps.

Dans aucun art — n'en avons pas sur des terrains où la mauvaise herbe peut bien foisonner sans qu'il nous en cure, — l'injure, dont quel'un n'a dit qu'elle est la raison de ceux qui n'en ont pas, n'a et ne devrait avoir de place. A l'ignorance prétentieuse ou à la mauvaise foi, il y a cent et mille moyens de river son clou, sans jamais se servir d'un mot qui ne passerait pas en compagnie qui ne respecterait.

Ladage veut que la musique adoucesse les moeurs; c'est plus vrai qu'on ne le pense, car généralement les moeurs, lorsqu'elles s'y salissent, viennent d'ailleurs que chez les musiciens.

Frédéric PELLETIER

## Lionel Daunais dans "La Veuve Joyeuse"

"Il y a des moments où la finesse m'épouvante", ces mots résumant en quelque sorte tout le caractère du baron Popoff, rôle interprété par Lionel Daunais, dans l'œuvre si brillante de Franz Lehar, "La Veuve Joyeuse", que les Variétés Lyriques présenteront les 23, 24, 25 et 26 février en soirée, et le 25 en matinée au Monument National.

C'est encore dans un rôle de composition que nous reviendra Lionel Daunais dans ce prochain spectacle des Variétés Lyriques. On sait qu'il y excelle, surtout depuis le magnifique succès qu'il remporta au troisième acte des "Trois Valses". C'est sous la forme du ministre à Paris du pays imaginaire de Marsovie, qu'il nous présentera un vieillard portant perruque et favoris à la François-Joseph. Le rôle de Popoff est un des plus importants de cette opérette, il est composé d'une style alerte, spirituel, et d'un métier très sûr; et c'est cette finesse qui l'épouvante qui permettra à Popoff de réunir un prince Charmant (Réda-Caire) et une riche veuve (Caro Lamoureux), les conditions sociales modernes éloquentes l'un de l'autre.

Qu'on se presse de réserver ses billets dès maintenant pour assister au plus brillant spectacle de la saison: "La Veuve Joyeuse", de Franz Lehar. Les numéros de téléphone pour la réservation des billets sont Lancaster 3053 ou Plateau 6404.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

## La musique à Paris

Les concerts Aïda à l'Opéra (Spécial au Devoir)

Après la trêve de Noël et du Jour de l'An, les concerts ont repris leur activité. Rien de particulier; des programmes de tout repos.

Seul M. Munch, à la Société des Concerts, poursuit un très louable effort en renouvelant le répertoire classique. Ainsi il nous offre pour son premier concert de l'année, une exécution parfaite du "Concerto" pour basson et orchestre de Mozart, que jamais nous n'entendions à Paris. Ce fut, pour lui et pour le soliste, un succès très légitime, pour les musiciens un plaisir sans mélange. Il nous faut signaler aussi sa magnifique interprétation de la "Cinquième Symphonie" de Beethoven. Quel rythme et quelle puissance!

Le Concert Pasdeloup a accoutumé depuis quelque temps de faire appel à la "Térésina" pour rehausser d'un éclat tout particulier les festivals de musique espagnols ou d'inspiration espagnole. Le concert de dimanche fut tout simplement triomphal. D'abord un programme parfaitement bien composé avec de grands noms, Ravel, Debussy, Granados, de Falla, ensuite deux créations de la Térésina sur quatre danses populaires basques, "Areska Biskaino", et sur trois danses fantastiques de Turina. Les racines de la musique espagnole plongent si profondément dans le sol aride de ce pays unique que les danses populaires sont toujours les plus typiques. Leur simplicité leur nudité même ne sont point pauvreté, mais ajoutent au contraire à l'expression musicale quelque chose de tendrement humain.

La Térésina hautaine, grave, mystérieuse ou tragique évoque toujours pour nous quelque petite infante de Castille. Quand, les yeux en plein ciel, elle apparaît souple, vasculaire ou statique comme une flamme ardente, quel art, quelle vue, quelle beauté! C'est toute la rude et âpre Espagne.

"Aïda", dans l'œuvre de Verdi, occupe une place particulière. Ce n'est plus absolument la facilité, le lyrisme superficiel des premières partitions du vieux maître italien, et ce n'est pas encore la musique véritable de ses deux derniers ouvrages, "Otello" et "Falstaff". Et le miracle, vous le savez, c'est que ces deux chefs-d'œuvre aient été écrits par un vieillard de quatre-vingt ans.

On a paré "Aïda" de nouveaux décors, de nouveaux costumes. M. Souverbie, à qui l'on doit de rares visions, n'a point échappé, cette fois, à la fausse noblesse de ce "Grand Opéra". Quant à la distribution, si M. Puccioni et Mademoiselle Hoerner ont les qualités vocales que requiert un tel ouvrage, la musicalité, le goût, le tact de M. Pernet semblent ici vraiment déplacés.

La reprise d'"Aïda" a été fort bien accueillie par les abonnés; elle accueillera, à coup sûr, durant de nombreux soirs, la caisse de location. M. Rouché n'a donc point manqué tous les buts... mais que, compensant ceci par cela, il rendra bientôt aux musiciens "Falstaff" avec son charme, sa poésie, son esprit et son rire immense.

Roland MINOT

Paris, le 22 janvier 1939.

## La Mané d'Hochelaga en Europe

Souscriptions

Tous ceux qui ont écouté l'audition radiophonique donnée par la Mané d'Hochelaga, le 4 février dernier, savent que ces Petits Chanteurs canadiens sont décidés à prendre pied sur les pays d'Europe, l'été prochain.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'une tournée à l'étranger par ces enfants qui, au dire de nos bons critiques musicaux chantent comme de grands artistes. Il faudrait lire ce que pensait d'eux M. Albert Paquette, secrétaire provincial, M. J. C. Lallemand, Président Pelletier, Marcel Valois, H. P. Bell, S. et Mme Athanase David, des Concerts Symphoniques, Paul Stassevitch, directeur d'orchestre qui fut le sonneur de nos dix jours au cours d'un concert symphonique, Wilfrid Pelletier du Metropolitan Opera de New-York, qui a soutenu les enfants, et demandé cette maîtrise pour chanter avec l'orchestre symphonique, en particulier au festival de musique de 1938 où elle remporta un très grand succès. M. Thomas Saligne, professeur au Conservatoire national de Paris, en fit des éloges plus qu'ordinaires lors du concert du 7<sup>e</sup> de la Mané d'Hochelaga de Paris, dans ses chroniques manécanorales, ne cesse de faire après de ses comparaisons des louanges à l'égard de ces enfants, mais surtout manifeste le désir qu'elle remette à sa marraine la visite que celle-ci lui a faite en 1935.

C'est forte de l'appui moral de tous ces personnages de haute valeur que la Mané d'Hochelaga a pu obtenir l'autorisation religieuse de Sa Sainteté le cardinal Villeneuve, de Leurs Excellences Messieurs les évêques Georges Gauthier et Emmanuel Deschamps, du P. Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation de Ste-Croix, ainsi que de T. P. E. Jules Peltras, supérieur provincial de cette même congrégation.

La Manécanterie dont le directeur artistique est le R. Frère Séverin, C.S.C. et de qui il n'est plus besoin de faire des éloges, sera conduite en Europe par son directeur technique officiellement reconnu, M. Ange-Albert Cartier, chevalier de la Croix de Gallie. En effet, ce dernier fut assistant-directeur technique de plusieurs voyages d'Europe. C'est donc à lui que les mécènes voudront bien adresser leurs dons pour le voyage de ces petits Canadiens.

Chaque évidemment ne peut être en mesure de fournir des sommes fabuleuses, cependant tout don, au minimum soit-il, sera reçu par eux avec joie et reconnaissance. Leur gratitude sera très vive, surtout envers les personnes charitables qui voudront bien adopter chacun d'eux, ou leur permettre de faire ce voyage. Le prix d'adoption d'un petit chanteur est fixé à \$200.00.

Chaque parrain ou marraine recevra en retour la photographie autographiée de la main du petit chanteur qu'il aura adopté et, s'il demeure à proximité, la visite même de ce fillet qui se fera un devoir de remercier en personne son généreux bienfaiteur. En plus, chacune des sommes octroyées à la Manécanterie paraîtra dans les journaux, avec, en marge, le nom du donateur.

La Manécanterie, créée, est devenue, ne peut-on pas le répéter ici, une œuvre nationale. N'est-ce pas un devoir de patriotisme que d'adopter chacun d'eux, enfants qui de leur côté seraient tentés de croire qu'il n'y a rien de bon chez nous? A nous donc de prouver que nous savons apprécier le beau et l'art chez les autres par notre générosité à l'endroit de ces enfants qui sont, redisons-le, de grands artistes.

Tout don pourra être adressé à M. Ange-Albert Cartier, directeur technique de la Manécanterie, 1481 rue St-Jacques, Montréal; appel téléphonique: Clairval 2757. La Manécanterie remercie à l'avance tous ceux qui, de quelque façon qu'ils le feront, ont contribué au succès de cette entreprise. (Communiqué)

## AU HIS MAJESTY'S LUNDI SOIR



Le célèbre pianiste Alexandre Brailowsky, que M. Louis-H. Bourdon présentera de nouveau en récital, lundi soir, au His Majesty's. (Billet chez Willis et chez Archambault).

## Les Disciples de Massenet

C'est le 12 mars prochain au Monument National, que les Disciples de Massenet, chorale de 44 voix mixtes, dirigée par Charles Goulet, donneront leur concert annuel.

Fondé, il y a maintenant onze ans, ce groupe choral n'a cessé de travailler à l'expansion du chant d'ensemble à travers la province et même au delà.

N'ayant pratiqué un mois de vacances, l'été dernier, les Disciples de Massenet préparent ce concert depuis le commencement du mois d'août, c'est dire que tout sera au point, pour cet événement musical, qui fait annuellement la réjouissance de ces mélomanes.

Outre un choix de chœurs des plus variés, les Disciples de Massenet donneront, accompagnés d'un orchestre complet, leur rhapsodie en Couleurs Opus No 3, qui est toujours une réjouissance et une révélation pour ceux qui ont le bonheur d'y assister.

Les billets sont en vente chez les membres et au bureau des Variétés Lyriques, à partir de mardi prochain.

## M. Réda Caire paraitra en personne au St-Denis

Pour faire suite à l'attraction que constituait sur la scène du Saint-Denis la présence de Mme Lys Gauthier, de M. Guy Berry et des comédiens Jean-Jac et Jo, le directeur général de France-Film, M. Jos.-A. DeSève, en annonce une autre non moins extraordinaire.

M. Réda-Caire, vedette de la scène, de la radio et du cinéma français, l'un des artistes qui ont le plus aidé à populariser ici par la radio la chanson de Paris, paraîtra en personne sur la scène du Saint-Denis.

En effet, pour quatre jours seulement, du 18 février au 22, M. Réda-Caire, en plus de présenter son dernier film, *Prince de mon Cœur*, se fera entendre dans les plus récentes créations de son répertoire et ses chansons favorites.

M. DeSève nous déclare que c'est la dernière "attraction" de ce genre pour la saison. La venue de Réda-Caire suscite déjà un grand intérêt chez tous les amis de l'art français se manifestant soit par la chanson soit par le film. (Communiqué)

## Le programme de Brailowsky

Le magnifique pianiste russe Alexandre Brailowsky que M. Louis-H. Bourdon ramène à Montréal et qu'il présentera lundi soir (13 janvier) au His Majesty's, a préparé un programme splendide. Cet interprète-né de Chopin nous donnera, naturellement, quelques œuvres du maître, mais cette fois son programme n'est pas exclusivement composé de pièces de Chopin mais d'œuvres de Beethoven, Bach-Busoni et Schumann. Voici d'ailleurs le programme, qui devrait plaire aux plus difficiles: 1o Toccata, intermezzo et fugue en do majeur, de Bach-Busoni; 2o Rondo et capriccioso, op. 129, de Beethoven; 3o Carnaval, op. 9, de Schumann (Prélude, Pirotto, Arlequin, Valse noble, Eusebius, Florestan, Coquette, Réplique, Papillons, Lettres dansantes, Chiarina, Chopin, Estrella, Reconnaissance, Pantalón et Colombine, Valse allemande, Paganini, Aveu, Promenade, Pose, Marche de David contre les Philistins); Intermezzo. 4o Douze études de Chopin (tirés des opus 10 et 25).

## Le récital Kreutzberg

Cet article que la critique se plaît à désigner comme le plus grand danser de l'Europe, donnera un autre récital à Montréal, le lundi soir, 20 février, au His Majesty's. On se rappelle qu'il est venu il y a près de trois ans en compagnie de Ruth Page. Cette année, il revient seul avec un répertoire de danses originales, toutes vraiment artistiques.

John Martin, le critique chorégraphique du *New-York Times*, écrit à son sujet, il y a un an: "Dans le domaine de la danse, Kreutzberg est sans contredit un danseur unique et s'il y en a qui persistent à dire qu'il est le premier danseur masculin de son temps, on ne sera certainement pas porté à les contredire après la démonstration qu'il a donnée de son talent, hier soir. Il a de la verve, du génie, de l'étoffe". C'est M. Louis-H. Bourdon qui fait revenir cet artiste à Montréal. Les billets seront en vente à compter du jeudi 16 février chez Willis et Archambault. (Comm.)

His Majesty's -- Lundi soir à 8 heures 30

L'Impresario Louis-H. Bourdon présente:

# BRILLOWSKY

Brailowski est l'un des grands parmi les plus grands pianistes de son temps. 4,000 personnes l'ont acclamé à la Salle Pleyel hier soir comme rarement l'a été un artiste à Paris.

Billets en vente chez Archambault et Willis.

HIS MAJESTY'S MARDI SOIR 14 FÉVRIER

"Le plus parfait chanteur de notre époque"

# RICHARD TAUBER

Premier ténor lyrique au monde entier (N.Y. press)

PRIX DES BILLETS

\$1.00 à \$2.75 plus taxe, comme suit: Orchestre \$2.75 (\$3.10), \$2.40 (\$2.70), \$2.00 (\$2.25). 1er Balcon: \$2.40 (\$2.70), \$2.00 (\$2.25), \$1.50 (\$1.70). 2e Balcon: \$1.20 (\$1.35) et \$1.00 (\$1.13). Seront mis en vente chez Archambault et au Majesty's le 8 février.

Impresario: J.-A. Gauvin.

reste à l'affiche au

# MONUMENT NATIONAL

10 REPRESENTATIONS ADDITIONNELLES 10

Soirées: 13, 14, 16, 17, 18 et 19 février. Prix: .60, .85, Matinées: 14, 16, 18 et 19 février. Prix: .40, .50, .60, .75.

Billets en vente au MONUMENT NATIONAL

LES VARIÉTÉS LYRIQUES

présentent

# REDA CAIRE dans LA VEUVE JOYEUSE

de FRANZ LEHAR

avec Lionel DAUNAIS

Classe Cate LAMOREUX. Soirée 25<sup>e</sup> MATINÉE

LES 23-24-25-26 FÉVRIER. SOIRÉE 25<sup>e</sup> MATINÉE

140 115 110 75 60 55 50 45 40 35 30 25 20 15 10 5 0

En vente au MONUMENT NATIONAL

Tél. LA. 3053-PL.6404 de 10 HRS à 6 HRS

trois chefs-d'œuvre des plus grands maîtres: "La Messe en si mineur" de Jean-Sébastien Bach, "Le Réve de Gêrontius" d'Elgar et "Le Requiem de Brahms". Les Montréalais sont invités à nouveau à prouver de leur attrait pour le grand art et du désir légitime de faire de leur métropole le grand centre musical du Canada.

Pour tout renseignement, s'adresser au M. R. T. Français, 1461 Ave. Union, MARQUETTE 3937, ou chez Archambault, 500 Ste-Catherine est, MARQUETTE 6201.

Chef-d'œuvre du théâtre moderne

On peut bien appeler "chef-d'œuvre" du théâtre moderne la pièce "Chacun sa charité", de Pirandello, qui a été jouée pour la première fois en français par la troupe du Mont-Royal Théâtre Français, et qui sera reprise mardi le 28 février au théâtre Congress Hall, 454 Dorchester ouest.

En effet, toute la critique mondiale s'est accordée pour déclarer que cette pièce est un grand drame qui a marqué une date dans l'histoire du théâtre.

Quant à l'interprétation et à la mise en scène qui nous ont été données par le M. R. T. Français, elles ont été louées par la critique unanime.

Rapportons que, immédiatement après cette reprise, le M.R.T. Français donnera, les 2 et 3 mars, une pièce canadienne-française inédite, "Regain d'Amour", de Mme Irène Vigeant.

Comme pour son spectacle du mois de janvier le M. R. T. Français présentera également une exposition de tableaux et un programme musical qui sera exécuté pendant les entr'actes.

Le célèbre danseur Harald Kreutzberg, que M. Louis-H. Bourdon présentera en récital, au His Majesty's, le lundi soir 20 février prochain. (Billets chez Willis et Archambault).

RECITAL DE DANSE

AU HIS MAJESTY'S, LE 14

Le 4<sup>e</sup>ème Festival annuel de Musique de Montréal, aura lieu comme par les années passées dans les premiers jours de juin, très probablement le lundi 5, mercredi 7 et vendredi 9.

Aux Etats-Unis, le "Bershire Symphonie Festival" est devenu un événement artistique d'une importance telle que de partout les amateurs de musique accourent applaudir M. Koussevitsky et son remarquable orchestre de Boston. Lorsque voilà quatre ans M. Wilfrid Pelletier encouragea la Société des Concerts Symphoniques à organiser un Festival de musique à Montréal, peu nombreux furent ceux qui envisagèrent le projet. On se demandait si le public montréalais était prêt à recevoir et encourager des démonstrations artistiques d'une si haute tenue et dont les programmes pourraient sembler arides aux amateurs de musique.

M. Pelletier et ses adeptes eurent raison et quand en juin dernier les dernières notes du Festival retentirent sur la route de la Chapelle, c'est avec un profond regret que le public enthousiasmé se retira, ayant trouvé trop vite passées les trois soirées mémorables du Festival.

On avait entendu "La Passion selon St-Mathieu", de J. S. Bach, "La Messe Solennelle 2 de Beethoven, des extraits de "Parsifal" de Wagner, des Cantates et Chorals de Bach.

De nouveau les amateurs des grandes œuvres de la plus pure musique se retrouveront à Saint-Laurent, écouteront recueillis dans la merveilleuse Chapelle du Collège,

Le célèbre ténor Richard Tauber, que M. J.-A. Gauvin présentera en récital, le 14 janvier, au His Majesty's. (Billets chez Archambault et au His Majesty's).

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

# ROBOL

Résultat demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd 1566 rue St-Denis Montréal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Nom .....

Adresse .....

(10)



# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

## La Saint-Vincent de Paul féminine et le "grenier du pauvre"

Une nouvelle association de charité féminine vient de se fonder à Montréal: la société féminine de Saint-Vincent de Paul.

D'aucuns ont pu être surpris en apprenant cette nouvelle et se sont peut-être demandé à quoi allait servir cette nouveauté dans le domaine déjà si florissant de multiples oeuvres de charité de notre ville. Voici en quelques mots les renseignements qui m'ont été fournis sur cette récente fondation.

D'abord, il faut bien se rappeler que dans une ville comme Montréal, pour résoudre les problèmes divers, complexes, multiples de l'indigence et de ses misères, ce n'est pas une oeuvre qui y suffirait, ce ne sont pas quelques oeuvres non plus, c'est toute une chaîne d'oeuvres qu'il est nécessaire de tenir en activités et la société féminine de Saint-Vincent de Paul est, si l'on veut bien, un important chaînon qui manquait à l'ensemble, chaînon dont l'absence s'est fait sentir dans tant et tant de cas que l'on s'est décidé à créer cette association de liaison vraiment indispensable.

Il va sans dire que cette section féminine de la Société Saint-Vincent de Paul a été fondée avec l'autorisation de l'Archevêché, du président du Conseil supérieur au Canada de la Saint-Vincent de Paul (section masculine) et du Conseil des Oeuvres de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le but immédiat de la Section Féminine de la Saint-Vincent de Paul est l'alimentation et l'organisation rationnelle et pratique du Grenier du Pauvre. Ce grenier est situé à 3436, avenue de l'Hôtel-de-Ville, et constitue le dépôt central du surplus des dons des quartiers riches à l'adresse des indigents des paroisses moins fortunées.

On reçoit donc à ce grenier: des vieux meubles, poêles et vaisselle, des habits usagés, de la lingerie, de la literie, des chaussures, des articles pour bébés ou pour les malades, etc. Un service de camion venant d'être organisé, on n'a plus qu'à appeler Harbour 6443 pour se débarrasser des paquets que l'on aura bien voulu faire à l'intention du Grenier du Pauvre.

Le ménage d'automne ou le déménagement est l'époque tout indiquée pour soulager les armoires et les placards de tout ce qui les encombre et qui sert si peu parfois. Ces demandes de vieux meubles et d'habits usagés viennent de partout, des étrangers comme de nos compatriotes. Cette année, pensons donc particulièrement au Grenier du Pauvre, qui centralise les envois de toutes sortes en vue d'une meilleure répartition des dons.

Le Grenier du Pauvre ne va aucunement à l'encontre du travail qui se fait dans les paroisses et il pourra en plus répondre aux besoins de notre Bureau d'Assistance aux Familles comme à ceux de la Société des infirmières Visiteuses, quand il s'agira de trouver des vêtements ou des meubles usagés pour les assistés de ces services. D'ailleurs, quand ce grenier sera tout à fait organisé, toutes les oeuvres pourront y recourir, y compris, bien entendu, la section masculine de la Saint-Vincent de Paul des paroisses. Le linge au Grenier du Pauvre est désinfecté dans un appareil spécial, réparé, retailé et, au besoin, adressé aux paroisses qui en ont besoin.

Pour être fidèles aux règlements de la société, les membres de la Saint-Vincent de Paul doivent visiter les familles pauvres et la Section Féminine a pour but de compléter le travail de la section masculine dans tous les cas où l'aide d'une femme sera préférable; ainsi en est-il pour les veuves, les femmes seules ou abandonnées, les problèmes domestiques: tenue de ménage, cuisine, couture, éducation des enfants, puériculture, etc., etc.

Les membres de la Saint-Vincent de Paul, féminine ou masculine, peuvent de plus rendre de grands services aux malheureux de toutes catégories dans certains cas plus compliqués en discernant le moment où le cas ou le secours bénévole devra s'effacer devant l'Assistance Sociale de carrière; il s'agira alors de référer ces cas au Bureau d'Assistance aux Familles.

Au nom du pauvre, on peut donc se réjouir de la fondation à Montréal de la Section Féminine de la Société de Saint-Vincent de Paul, d'autant plus que nous sommes loin d'être en avance sur ce terrain.

Depuis sa fondation à Bologne par Celestina Scarabelli, en 1855, bien des pays ont adopté les conférences féminines. Lors des fêtes de son Jubilé en 1906, cette Société féminine comptait 163 conférences en Italie, 17 en France, 6 en Belgique, 14 au Portugal, 32 dans le Chili, 3 en Australie, plusieurs au Pérou et dans les Iles Philippines.

La première conférence féminine paroissiale au Canada a été fondée à Québec en 1933. A Montréal, trois conférences sont actuellement en activités et l'on s'attend à ce que d'autres s'organisent sous peu. Espérons qu'avec tout ce travail de charité, non seulement la grande misère sera soulagée mais qu'un grand nombre de pauvres seront replacés, si possible, dans des conditions de vie normales, tant au point de vue familial que social.

PRISCA

## Archiconfrérie de N.-D.-des-Malades

Centre national

(Donner au Christ toutes nos souffrances)

Chers malades, Notre-Seigneur nous dit: "Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive... Le glaive veut dire combat. Qui, ce sera un véritable combat qui la retraite. Combat contre vous-mêmes... les mauvaises dispositions... les passions dominantes. J'entrerais donc en retraite de fa-

con énergique, puisqu'il me faudra combattre. Et au lieu de frissonner, quand j'entends ce mot de retraite, ce nom sera pour moi douceur et consolation, c'est-à-dire victoire. Dieu sera avec moi pour combattre. Lui qui me connaît si bien, qui connaît ma faiblesse.

Ma conscience me parlera aussi. Elle me fera constater, de façon impartiale et profonde, quelle différence il y a entre Dieu et moi. J'aurai donc, moi malade, moi indigne aux yeux de Dieu, j'aurai à faire ces exercices avec l'esprit de ces malades qui se sont sanctifiés avant moi. Et je me demanderais: Que sera pour moi la retraite? Sera-t-elle ma ruine ou mon bonheur? Le résultat final dépendra

cent. Elle en était même assez fière, car Alain d'Erval n'était pas le premier venu. Arbitre des élégances, il était recherché, admiré, adulé partout; ses succès mondains ne se comptaient plus. Voir sa fille courtisée par cet homme à la mode était, pour Mme de Grigny, une satisfaction de vanité. Elle regardait cela comme un juste et précieux hommage rendu au charme et à la beauté de Roberte. Elle ne se demandait même pas s'il en pouvait résulter quelque conséquence sérieuse.

M. de Grigny, qui n'était guère plus clairvoyant que sa femme,

## Feuilleton du "Devoir"

# Le Goâ

par Pierre GOURDON

13. (Suite)

L'ignorance des parents sur les sentiments de leurs filles est devenue proverbiale. Mais il était tout naturel que Mme de Grigny en sût moins sur ce point que beaucoup d'autres mères. Elle était de l'école de celles, trop nombreuses aujourd'hui, qui n'attachent aucune importance à cette camaraderie entre jeunes hommes et jeunes filles, si différente de la prudente réserve d'autrefois. Comme tout le monde, elle connaissait le flirt de sa fille et d'Alain d'Erval. Comme tout le monde, elle riait de ce jeu inno-

mais à qui certains propos entendus par hasard avaient été entendus par hasard avaient été entendus par hasard... "Ne pensez-vous pas, ma chère Lucienne, qu'en tolérant les assiduités de ce jeune homme, Roberte risque de se compromettre un peu?" Elle haussa les épaules et répliqua: "Vous n'y connaissez rien, mon pauvre Amédée. On ne peut pas exiger des jeunes filles d'aujourd'hui la tenue de petites pensionnaires pudibondes. Ce flirt prouve tout simplement que Roberte a beaucoup de succès, mais il n'offre aucun danger. Alain d'Erval est de ceux que l'on n'épouse pas. — Pourquoi? interrogea naïvement M. de Grigny. — Parce qu'il n'a pas le sou. Roberte le sait bien, et elle est assez raisonnable pour s'en souvenir. Quant à d'Erval lui-même, il n'oubliera pas qu'il lui faut une riche héritière." Roberte était raisonnable. Elle

## O jours inoubliables!

Ces petits visages nouvellement éclos comme des boutons de fleurs qui s'ouvrent à peine, Ces cheveux soyeux, duvet si léger qu'un souffle soudain le ferait voler.

Ces yeux étonnés, ces teints de pétales et cette innocente haleine, Cette douceur grave, ces rires d'oiseau qui voudrait parler, Tout leur plaisir ingénu d'être nés, de respirer, d'être au monde, La grâce de ces corps de poupées s'agitant dans l'eau du bain, La joie neuve d'une maman dont le coeur surabonde, J'ai connu cela en ces hiers qui n'auront plus de lendemain!

Mes bien-aimés, quoi qu'il arrive, je reste à jamais ivre de votre petite enfance...

O jours inoubliables où l'on mit dans mes bras pour la première fois vos légers corps!

Ta première colère à toi, je ne sais pour quelle comique offense, Et ton premier sourire à toi quand tu n'avais que quinze jours encore!

Sans cesse je me retourne vers ces années éblouissantes où j'apprenais la joie d'être mère

Et je dis: ô mon Dieu, si je dois souffrir un jour loin d'eux, durement solitaire,

Je ne pourrai pas protester, car Vous m'avez payé d'avance mon dû!

Mon Dieu, Vous savez ma faiblesse et, si se peut, écarterez de moi le calice.

Mais que c'était beau ces heures où je tenais contre mon coeur ces petites faces lisses...

Ah! je sais aujourd'hui ce que pleurait Eve parfois quand vers le soir les heures glissent:

Un second Paradis Perdu!

Henriette CHARRASSON

## de moi, de ma correspondance aux grâces de Dieu.

Je demanderai donc à Notre-Dames-des-Malades de m'assister tous les jours d'ici là, afin que cette retraite, (la dernière peut-être pour plusieurs), soit ma meilleure retraite jamais faite. Comment pourrait-il en être autrement, si je la fais bien, seul dans ma chambre, dans ma maison? Tout ce temps pour méditer sur mon passé et pour préparer mon avenir.

Dès ce jour, je donnerai mon coeur à Dieu, si je veux que Dieu soit dans mon coeur durant la retraite, pour y opérer des prodiges. La paix intérieure sera mon partage.

Zoël FRECHETTE, ptre, Sherbrooke, Qué.

N.B.—C.H.L.T. vous donnera de ses studios la retraite annuelle. Suivez-la.

## Bons mots

### CONSEIL D'AMI

—C'est une grande intelligence: celle de l'esprit pour deux. —Alors, qu'est-ce que vous attendez pour l'épouser!

### DEVANT L'AFFICHE D'UN THEATRE

—Charlot, tu sais ce que c'est une matinée? —Bien sûr: c'est une soirée qui a lieu l'après-midi.

### "Paysana" de février

Le dernier paru de Paysana nous arrive aussi charmant et aussi riche en matière à lire que les autres numéros déjà parus.

En voici le sommaire: Nos tapis, Françoise Gaudet-Smet. Nos cloîtres enneigés, Jeanne L'Archevêque-Duguay. Les monologues du Petit-Monde, Michelle LeNormand. Savoir boire, Marguerite Bourgeois. Les concerts du bébé, Mme Comtois-Chauveau. Présentation au Temple, Françoise Gaudet-Smet. Du Foyer Ste-Thérèse. Parce que vous êtes instruite, F. d'ette. La ronde des fermières, F. G. S. Le ski, Jacqueline Boucher. Le havre St-Pierre, Marcelle Gauthier. Pluck et les insectes (suite), Odette F. Vincent. Lettre à ma cousine, Albert Després. De bons repas, Cécile D.-Lamy. L'art d'être femme, Flore Chaput.

Modèles de tricot, modèles à tisser, modèles de dentelle, page de modes et de charmantes photographies d'enfants enjolivent les pages de ce numéro.

Adressez toute correspondance à Paysana, case postale 25, Montréal.

## La mode

### Grande vogue du gilet

Paris, 11. (P.C.-Havas). — La principale caractéristique de la mode 1939 est le gilet qui traduit d'une manière évidente une influence de Louis XV. Entre toutes les nouvelles collections des grands couturiers parisiens, celle de Maggy-Rouff est la plus remarquable à cet égard avec une ravissante série, infiniment variée, de "robes gilets", dont le corsage à la taille serrée, au buste parfois en pointe devant, avec ou sans basques courtes à godets, surmonté des jupes courtes et très évadées. Leur allure jeune, tricotée, personnelle doit leur assurer un grand succès, d'autant plus que cette innovation dans la coupe a pour conséquence le renouvellement absolu de la silhouette féminine: c'est désormais le buste qui se trouve mis en valeur au-dessus de la taille très marquée, et des hanches nouées.

Mais on trouve des gilets ou des effets de gilets dans toutes les collections, et naturellement les créateurs parisiens s'ingénieront à varier leurs sources d'inspiration. Aussi voit-on des gilets de toutes catégories, depuis la veste en forme de spencer de "chasseur de chez Maxims", ce que l'Amérique désigne avec le nom de "bellhop jacket" en creed, jusqu'au véritable gilet de faille ou de satin qui portait au 18e siècle les "hommes de qualité", dont les devants sont brodés de petits paysages à personnages dans le style des bergeries ou des chinoïseries de l'époque ou de motifs décoratifs de style, rehaussés de perles et de paillettes, qui figurent dans la collection Schiaparelli.

Il y a aussi des gilets rayés de valets de chambre, avec les dos unis qui se portent entre la jaquette et la blouse-chemisier et qui dissimulent parfois une paire de bretelles masculines en ruban de couleur vive (Marcel Rochas, Madeleine Derauche). Il y a le gilet masculin classique en tissu différent du tailleur, qui peut être en piqué blanc, en peau de daim ou en tricot très serré. Il est généralement sans manches, sauf pour le sport ou la chasse. Et le gilet masculin du soir en piqué, en ottoman, en moire de nuances pastel, à col châle très largement dégagé devant ou croisé très bas entre deux revers pointus, qui est destiné à accompagner les élégants tailleurs d'après-midi en satin ou en faille; ces gilets-là sont toujours garnis de boutons de pierres et exigent une blouse de mousseline ou de lingerie à jabot volumineux souvent

bordé avec une petite valenciennne (Lanvin).

Enfin, il faut noter chez tous les couturiers tous les effets des gilets sur les tailleurs: quand la veste est de lainage uni, elle est incrustée devant de tissu fantaisie assorti ou contrastant, de préférence quadrillé ou écossais, dessinant un gilet droit ou à pointes, parfois croisé.

A cette mode du gilet on doit rattacher celle des jupes, un corselet montant plus haut que la taille et dessinant parfois devant un mouvement remontrant légèrement arrondi (Mainbocher, Molyneux), celles très hautes de ceintures en forme qui épousent étroitement la taille et tranchent par des couleurs vives sur des robes foncées toutes droites (Lanvin, Lelong). Et surtout la résurrection des robes princesses, à bretelles qu'accompagnent des guimpes de lingerie. Bruyère en a réussi quelques-unes particulièrement charmantes de style paysan avec des encolures rondes froncées à la Vierge et des manches trois-quarts très bouffantes. Elle en a créé une notamment en lainage marine dont la bordure est brodée de fil bleu Nattier reproduisant des motifs ajourés de dentelle aux fuseaux, et telle sorte que les bretelles, une fois en place sur la guimpe semblent elles-mêmes bordées avec un léger volant de dentelle.

Et, le regardant en face: "Osez me répéter votre mensonge d'hier, osez me dire que vous n'êtes pas ici pour elle!"

Il n'avait pas osé. Humble, il avait supplié encore: "Je vous en conjure, écoutez-moi!"

Elle n'avait pas su résister à cette voix dont les inflexions caressantes, quoi qu'elle en eût, lui restaient chères. Elle n'avait pas dit: "Je vous écoute," mais, silencieuse, elle avait commencé à marcher près de lui. C'était à cet instant que Solange, de sa fenêtre, les avait vus s'engager côte à côte dans l'allée fuyant sous les yeux.

Alors, les yeux fixés à terre, et sur le ton de quelqu'un qui s'accuse, Alain d'Erval avait fait cet aveu: "Je suis coupable, c'est vrai. Mais voici mon excuse: on m'a dit à Paris que vous étiez fiancée au comte Hilaire de Bouaine."

Roberte avait pâli et gardé le silence. — "Osez me répéter votre mensonge d'hier, osez me dire que vous n'êtes pas ici pour elle!"

André, s'animant, avait continué: "Je ne vous dirai pas ce que j'ai

## Les activités féminines

### Pour les missionnaires

Lundi, le 13, à 2 h. 30, au no 120, rue Laurier, est le Cercle missionnaire des F. M.-M., donnera sa partie de cartes mensuelle. Prix par table et goûter servi.

### Pensionnat Sainte-Emilie

Mercredi, le 15 février, à 8 h. 30, aura lieu un pensionnat Sainte-Emilie, une partie de cartes au profit des missionnaires et des enfants pauvres. Cordiale invitation à toutes les anciennes élèves et à leurs amies.

### Chez les Aides-Ménagères

Le jeudi, 16 février 1939, à 8 h. 30 du soir, à la salle de l'Académie Saint-Léon, 358 avenue Clarke, Westmount, aura lieu une partie de cartes mixte organisée par l'Association des Aides-Ménagères du Foyer. On y aura prix de tables et prix de présence. On peut y procurer des billets au numéro 2198 rue Saint-Luc, ou à la porte de la salle.

### A la Congrégation de Notre-Dame

Les Enfants de Marie de la maison-mère, Congrégation de Notre-Dame, auront leur partie de cartes annuelle, mercredi, le 15 février, à 2 h. 30. Prix de tables et prix de présence. Pour informations, s'adresser à DU 0512, AM 0101 et FT 9451.

### Partie de cartes

Lundi, le 13 courant, à 2 h. 30, aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronnesses sous la présidence de Mme A. Bonin au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la T. Ste. Face Inc., au no 1312 Papineau. Pour informations appeler A. 4969.

### Retraites fermées

Il y aura retraites fermées au couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest. Outremer, pour gardes-maïades gradées, du 4 au 7 mars. Pour jeunes filles, du 21 au 24 février, du 9 au 12 mars, du 14 au 17 avril. Pour dames, du 26 au 29 mars. Pour fiancées, du 27 au 30 avril. On est prié de retenir sa place d'avance.

### Aux Trois-Rivières

Au couvent de Marie-Réparatrice, 865, Saint-Charles, Trois-Rivières, pour jeunes filles, du 10 au 13 février, du 9 au 12 et du 13 au 16 mars. Pour dames, du 14 au 17 février, du 27 fév. au 2 mars, du 5 au 8 mars. On est prié de retenir sa place d'avance.

### Aux Sainte-Anne

Dimanche, le 12 courant, recollection mensuelle destinée aux amicalités et membres des cercles d'études des religieuses de Sainte-Anne à l'Académie Ste-Anne, 155, hlv. St-Joseph, est. Les Conférences auront lieu avant l'office qui débutera à 8 h. 30 précises pour se terminer vers 11 h. Le P. R. Robert Fortin, S.S.C. sera le prédicateur. Cordiales invitations à toutes.

## Panorama de la pensée humaine à travers les âges

(Larousse, éditeur)

C'est un coup d'oeil d'ensemble sur les plus hautes manifestations du génie humain que l'auteur nous offre dans ce livre. Une suite de plus de 200 planches ingénieusement composées présente les grands esprits ou au cours des siècles ou le mieux servi l'humanité. Dans chacune de ces planches, un portrait, une statue ou un buste met sous nos yeux la physionomie du personnage, et celui-ci se détache sur un fond où sont harmonieusement groupées des gravures évocatrices de son activité, reproductions de manuscrits d'ouvrages scientifiques, vues de villes ou de monuments, etc. D'un regard vous entrevoez l'homme et l'oeuvre, et une brève l'ende précise les dates et les faits essentiels. Le Panorama de la Pensée humaine forme ainsi un original album, luxueusement édité, qui sera un mémento en même temps qu'un sujet de réflexions. Nous ne connaissons pas assez ceux à qui nous devons les progrès dont nous jouissons; nous ne nous doutons généralement pas de ce que ces progrès ont coûté de peine et d'effort. (Ech.)

—Il le faut. —Pourquoi? —Parce que nous sommes pauvres.

—Qu'est-ce que l'argent? —C'est tout!

En entendant ces deux mots tomber de ces lèvres charmantes, stupéfait, il s'était arrêté. Il avait regardé Roberte, cette fois, ne pouvant croire qu'elle eût dit cette parole cynique, révoltante, immorale et cruelle.

Alain d'Erval, pourtant, n'était point un naïf. Il avait assez vécu dans le monde, il y avait assez souffert lui-même de son manque de fortune pour savoir ce qu'est l'argent, la considération et les jouissances qu'il donne, et combien ceux qui n'en ont pas connaissent trop souvent une vie sans joie et sans honneur. Mais entendre dire, par la jeune fille qu'il aimait, que ses rêves avaient idéalisé: "L'argent, c'est tout!" lui avait semblé une énormité. Il était resté muet, incapable de prononcer un seul mot qui eût exprimé son saisissement, son indignation ou sa douleur.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 30 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Impri-merie Populaire (à responsabilité limitée) editrice-propriétaire — Georges Falaize, directeur-gérant.

—Vous m'oubliez peut-être. —Moi, ... je... —Oui. —Cela ne m'est pas possible.

Ne remettez pas à plus tard l'achat de ce dont vous avez besoin actuellement... Employez les

# COUPONS BUDGET

# EATON

ET AYEZ 4 MOIS POUR PAYER

Livrets de coupons en dénominations de 15.00, 25.00 et 50.00. Vous payez 20% de dépôt, le solde, plus un supplément équitable, en 4 versements mensuels égaux.

Bureau des comptes, au septième

## THE T. EATON CO LIMITED

DE MONTREAL

"OH, LES BEAUX RIDEAUX NEUFS!"

MAIS NON... CE SONT LES VIEUX TEINTS AUX TEINTURES DIAMOND!"

L'aspect de vos rideaux, vous donne-t-il le cafard? Ce qu'une Québécoise nous écrit vous aidera peut-être: "Mes rideaux de salon," dit-elle, "étaient si grisâtres, si fanés par la poussière, le soleil et la fumée, que les regarder me portait sur les nerfs. Mais ils n'étaient pas usés et je n'avais pas les moyens d'en acheter d'autres. Une voisine m'a recommandé de les teindre avec une Teinture Diamond. Elle m'a dit qu'elle avait toujours réussi avec les Diamond et qu'elles contenaient vraiment une plus forte quantité des plus pures matières colorantes. J'ai suivi son conseil, et mes rideaux ont maintenant une telle fraîcheur que tout le monde croit qu'ils sont neufs!" Donnez une beauté nouvelle à vos rideaux et aux accessoires décoratifs de votre foyer, grâce aux Teintures Diamond. C'est facile et peu coûteux!

## TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE

## MANTEAUX DE FOURRURE

Aux prix de la manufacture

### MOUTON DE PERSE DE CHOIX

dans les styles en vogue. Confection parfaite sous tout rapport

\$400

Autres manteaux à partir de \$225

La maison dont la réputation bien établie vous donne une garantie de satisfaction complète.

## CUMMINGS

FURS LTD.

284 NOTRE-DAME O. PL. 8901

Ouvret le samedi après-midi.

## "Sacrificium nostrum"

par J. P. HAAS, S.J. Editions Casterman — Tournai

Comment transformer, pour les élèves des collèges catholiques, l'assistance obligatoire des messes quotidiennes en une "participation active, consciente, vécue"? Comment leur donner, à l'endroit de la messe, des habitudes de piété durable dont ils ne se débarrasseront pas comme d'une gêne inutile, quand ils pourront disposer d'eux-mêmes? Voilà la question qui préoccupe bien des directeurs d'établissements catholiques, la question que "Sacrificium Nostrum" voudrait, pour sa part, aider à résoudre. Ce petit livre se définit: "Méditations dialoguées sur la Messe pour les collèges". Méditations. Il ne s'agit donc pas d'un commentaire ou d'un abrégé de l'ordinaire de la Messe. Mais, en s'attachant à l'esprit du texte et de l'action liturgique, on y développe, sous forme de prière, le thème fondamental de la Messe en fonction de thèmes particuliers, adaptés aux différentes époques de l'année liturgique.

Chaque des dix "Messes" se subdivise en trois ou quatre petites méditations qui soulignent les phases principales du Saint Sacrifice. L'auteur y a ajouté quatorze actions de grâces, également en rapport avec la "Messe". Toutes ces méditations peuvent être employées isolément ou être combinées entre elles, au gré de celui qui en dirige l'usage. On espère, par le dialogue soutenu d'avantage l'attention et l'intérêt — souvent défectueux à l'heure matinale de la Messe — sans, pour autant, empêcher la prière personnelle.

## Collect'on "Cigale"

pour les enfants de 8 à 10 ans

Chaque volume cartonné, avec couverture en couleurs, quelques illustrations en noir, gros caractères, édition soignée.

Au comptoir, 25 sous — par la poste, 30 sous.

UNE ARMURE D'OR, par la Comtesse d'Albane.

LES MIRAGES DU SAHARA, par la même.

MAITRE TRILBY L'ECUREUIL, par la même.

JOHNNY D'IRLANDE, par la même.

L'AIR NE FAIT PAS LA CHANSON, par Suzanne Minost.

HISTOIRE DU VERITABLE GRIBOUILLE, par George Sand.

CONTES A MADEMOISELLE ROSE, par Paul Roland.

LA PRINCESSE ROSETTE, par la Comtesse de Ségur.

LE ROSIER, suivi de LA MOUCHE, par le chanoine Schmid.

LES OEUFs DE PAQUES, par la même.

ITHA, par la même.

ROSE DE TANNEBOURG, par le chanoine Schmid.

LOUIS, LE PETIT EMIGRE, par la même.

GENEVIEVE DE BRABANT, par la même.

LE MARCHAND DE SABLE, par Andersen.

LES CYGNES SAUVAGES, par Andersen.

HISTOIRES PRESQUE VRAIES, par Elisabeth Rémon.

L'EDUCATION DU PETIT CHAT, par Louise Lenoir.

HISTOIRES DE LA PETITE POULE BLANCHE, par la même.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame est, Montréal



# M. Paul Bouchard à Côme-Cherrier

### Considérations autour du Statut de Westminster — Hâtons-nous de sortir de l'esprit de colonialisme, nous formons un pays libre — L'Union Jack ne devrait désormais flotter que sur la demeure du gouverneur général — L'exemple de l'Afrique-Sud — Notre situation d'incohérence est dangereuse

M. Paul Bouchard, directeur du Journal la Nation, et chef du mouvement nationaliste, était mercredi soir le conférencier à la section Côme-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Bouchard fait d'abord quelques considérations autour du Statut de Westminster. Il trace à grands traits l'histoire de la conquête des Amériques par les Européens. Il passe par-dessus les anciennes civilisations, et place son point de départ en 1492. Ce sont les Espagnols et les Portugais qui, les premiers, vinrent s'établir en Amérique. Petit à petit, le sol américain prend forme. Vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, presque toute l'Amérique est aux mains de l'Espagne et du Portugal. Ce n'est que plus tard que les Français et les Anglais tentent de s'établir sur le continent américain.

Au début du 17<sup>e</sup> siècle, c'est l'histoire de la colonisation française et anglaise qui commence. Au début du 18<sup>e</sup> siècle, l'étudiant européen voyait l'Amérique partagée entre les Français et les Espagnols d'une part, les Français et les Anglais d'autre part.

En 1760, les Anglais prennent définitivement pied en Amérique du Nord. A cette époque, les possessions des Européens en Amérique vivaient sous le régime colonial. Les colonies étaient surtout des comptoirs pour le trafic des marchandises et des produits du Nouveau-Monde. Les colonies devaient commercer exclusivement avec leur métropole. Certains ports américains avaient en sous-main le contrôle économique; après la métropole c'était de ces ports que s'écoulaient les produits importés d'Europe.

Les colonies ne purent se développer et prendre une expansion véritable tant qu'elles furent comptées sur la mère-patrie.

Mais les choses devaient changer. Après trois siècles de séjour en Amérique, le colon espagnol n'était plus tellement Espagnol. Les idées d'indépendance germaient parmi l'élite de ces colonies.

Au Canada, Murray avait averti Londres que l'annexion du pays à la Grande-Bretagne ferait s'émaner les Etats-Unis, ce qui ne tarda pas. Les colonies espagnoles suivirent et secouèrent le joug quand Napoléon envahit l'Espagne.

De sorte qu'en 1830 la presque totalité des pays d'Amérique étaient libres et autonomes. Le Canada seul demeurait en tutelle.

Un écrivain français disait que si le Canada n'eût pas été soumis à l'Angleterre avant 1789 il se fût émancipé lors de la Révolution française et se fût érigé en nation autonome comme les autres colonies.

Mais la conquête était chose faite et il ne s'agit pas de se lancer

dans des hypothèses à perte de vue, de dire M. Bouchard.

Cependant si, aujourd'hui, nous sommes au pays 3,000,000 de Canadiens français, si nous avons un gouvernement à nous, si nous pouvons parler notre langue et pratiquer notre religion, nous le devons sans contredit à cette lignée d'ancêtres patriotes qui nous ont valu ces libertés.

Le conférencier parle maintenant des différentes étapes de notre évolution. En 1774 nous obtenons de pratiquer notre religion, de parler notre langue devant les tribunaux et dans les autres manifestations de la vie officielle et publique.

En 1791 on nous accorde un simulacre de gouvernement. Par la séparation du Canada en Haut et Bas-Canada l'Angleterre créait une colonie canadienne-française.

A ce point que les Anglais du Haut-Canada rêvaient. L'idée de Papineau ne conduisait pas seulement droit au gouvernement responsable. Elle postulait l'Etat libre français en Amérique.

Pour une fois, un pays d'Europe reconnaissait à une colonie le droit de se gouverner. C'était là un fait inouï, extraordinaire. L'évolution des autres colonies anglaises a suivi celle du Canada par la suite.

La séparation des deux Canadas amena le projet de Confédération par l'acte d'Union. Ceci donnait un même Parlement mais les mêmes lois.

En 1867 nous jouissons de l'autonomie intérieure. L'acte de l'Amérique britannique du Nord était le complément de cette autonomie. Nous nous acheminons dès lors vers la conquête de notre autonomie extérieure.

En 1904 le Canada commençait de négocier pour lui-même. En 1923, M. Lapointe signe un traité de commerce complètement indépendant de l'Angleterre. Il n'y avait rien eu de tel auparavant.

Avec la guerre de 1914 le Canada est mêlé aux choses internationales. En 1919, l'Angleterre avait obtenu pour ses colonies le droit de signer un traité de Versailles. Wilson préchait alors son idéalisme international. Genève devint une sorte d'arbitrage ou de tribunal international et les querelles internationales furent vidées autour d'une table.

Les Dominions, par l'Angleterre, en arrivent donc à Genève.

Mais alors l'Angleterre est obligée d'accorder la souveraineté extérieure à ses Dominions, parce que les colonies ne sont pas admises à Genève. Londres est donc forcée de modifier la constitution de l'Empire britannique.

En 1923, le Canada est représenté. Il a une délégation diplomatique. En 1926, le Commonwealth britannique est défini. Les Dominions sont désormais égaux à l'Angleterre; le seul lien qu'ils ont en commun c'est l'allégeance à la couronne.

C'est ce qu'on appelle en termes de droit international le régime de l'union personnelle.

C'est-à-dire le régime de deux Etats ayant un roi commun mais se trouvant complètement indépendants l'un de l'autre pour leurs activités internes ou externes.

Les conséquences immédiates de cette égalité étaient celles-ci:

1.—Le gouverneur général cessait d'être le représentant de Londres, il n'était que le représentant du Roi. Il ne revient plus à Londres de nommer le gouverneur-général.

2.—Aujourd'hui l'Angleterre est

obligée de se faire représenter au Canada par un haut-commissaire.

3.—Cette égalité nous permet aujourd'hui de nous donner un drapeau. Et le seul endroit où l'Union Jack devrait flotter au Canada c'est sur la demeure du gouverneur-général.

4.—Nous ne sommes plus depuis 1931, date de la stipulation du Statut de Westminster, des sujets britanniques, nous sommes des citoyens canadiens purement et simplement.

Si notre gouvernement fédéral était vraiment national il se serait empressé de changer la terminologie légale, les formules judiciaires qui nous sont désormais fausses. Nous ne devons plus d'allégeance qu'au roi.

Pour ce qui est de l'adoption d'un drapeau nous avons été devancés en cela, par l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, un Anglais ne peut sejourner plus de deux ans dans ce pays sans être obligé de se faire naturaliser. Nous devrions faire de même. Notre statut actuel nous le permet. Nous éviterions ainsi l'afflux de ces étrangers qui viennent prendre chez nous des postes de commandés à Radio-Canada, à la Banque du Canada pour ne nommer que ces deux institutions. Ces gens-là sont des étrangers et ils viennent s'installer chez nous sans réclamations de notre part.

M. Bouchard parle ensuite de la neutralité absolue à laquelle nous avons droit en cas de guerre. Non, ce n'est pas vrai s'écrie le conférencier que si l'Angleterre est en guerre, le Canada soit automatiquement en guerre.

Il y a actuellement trois empires britanniques.

1.—Le Commonwealth;

2.—L'ensemble des colonies de la Couronne;

3.—Les stations stratégiques, les îles et autres postes servant de points d'appui ou de ravitaillement à l'Angleterre.

Un théoricien parla de former un quatrième empire britannique où des délégués des différents pays soumis à la couronne discuteraient ensemble de leurs affaires extérieures, laissant à chaque pays le soin de gérer ses affaires intérieures.

Ce projet inacceptable fut rejeté. Ici M. Bouchard cite des textes de lord Balfour qui concluent à la liberté et à l'égalité et à l'autonomie de pays comme le Canada.

Le Canada est libre de ses destinées, il peut passer toutes les lois qu'il veut sans seulement en demander l'assentiment à l'Angleterre.

Une seule restriction: nous ne pouvons amender la loi de l'Amérique britannique du Nord. Mais l'Angleterre ne le peut elle-même sans notre consentement.

Le Canada, au contraire d'autres nations d'Amérique, a conquis sa liberté par voie de légalité et non par voie de révolution.

Il reste maintenant à faire prendre conscience aux Canadiens de cette liberté dont leur pays est investi légalement.

Nous manquons d'esprit national, nous continuons à vivre de cet esprit de colonialisme.

Attention, n'attendons pas trop tard pour prendre les mesures auxquelles nous donne droit notre constitution nationale et internationale.

Nous avons déjà subi les conséquences d'une guerre, attendons-nous qu'on nous lance dans une autre catastrophe où la banqueroute

de nous menacerait comme nation pour réagir?

Nous avons des statuts légaux qui font de nous un peuple libre et nous ne voulons pas en profiter, quel illogisme.

Notre état actuel est très dangereux. Dans l'incertitude où nous vivons, dans l'ignorance de nos positions, les faux prophètes peuvent avoir beau jeu. Je ne veux pas être alarmiste ou pessimiste mais le Canada offre actuellement à peu près l'image de l'Espagne des années 1931, 32, 33, 34.

La révolution ici serait encore plus grave qu'en Espagne parce qu'ici il n'y a même pas d'armée sur laquelle on pourrait compter pour nous défendre contre la guerre civile.

Il y a un parti ici, la C.C.F., c'est le seul qui veuille la neutralité en cas de guerre. Voulez-vous que l'Ouest se jette dans ses bras et menace l'Est du pays?

Ce n'est qu'une considération en passant il y en aurait bien d'autres à faire concernant cette attitude d'incohérence politique dans laquelle nous vivons. C'est une situation très dangereuse. Et cette situation est rendue plus dangereuse encore par la misère dans laquelle sont plongés nos gens.

Il importe donc de situer bien clairement nos positions, d'en prendre conscience, et de pratiquer le nationalisme sauveur, de continuer les traditions salvatrices.

VIENT DE PARAITRE

## Grâce et liberté chez saint Augustin

PAR L'ABBE LAMBERT BOVY, PRETRE

(...); mais il est également juste de faire connaître un peu à notre public instruit l'oeuvre que vous avez composée avec tant de méthode et de conscience. En feuilletant les pages chargées de doctrine du livre que vous leur présentez, vos lecteurs saisisseront mieux les données du grand problème que vous étudiez en saint Augustin et qui est d'une actualité de premier ordre. Ils verront plus nettement, sans pourtant arriver à expliquer le mystère, le rôle de la Grâce et celui de la Liberté; et, dans une matière de si grave importance, ils tireront peut-être quelques conclusions pratiques destinées à exercer une influence sur leur conduite morale.

A une époque, "où il n'est plus permis aux chrétiens, disait Pie XI, d'être médiocres", l'étude des questions vitales que vous traitez dans votre ouvrage s'impose à ceux qui d'ivent comprendre toujours mieux leur vie spirituelle et la rendre sans cesse plus active." (Lettre-préface de M. Rosario Lesieur, P.S.S., doyen de la faculté de théologie).

Cette brochure se vend 75c franco au Service de librairie du Devoir 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

# L'esprit français et l'école

Conférence de M. Jean Bruchési à La Société du Parler français de Québec

Québec, 11. — A la séance solennelle de la "Société du Parler français" à l'Université Laval, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a prononcé une conférence sur l'esprit français et l'Ecole. En voici un résumé:

Dans quelle mesure sommes-nous restés fidèles à la langue française, interprète de l'esprit français, et à cet esprit français lui-même qui est le plus sûr gardien de la langue? Question toujours actuelle et qui nous restera aussi longtemps que nous nous réclamerons de nos origines françaises.

La langue n'est pas tout chez un peuple. Elle suppose une culture, un esprit. La langue française implique donc, chez ceux qui la parlent, une culture, une pensée française. Pas de langue française sans esprit français. Il ne faut pas espérer garder la langue, si l'on ne conserve pas l'esprit. Et le conférencier cite, à l'appui de cette vérité, une déclaration de Louis Bertrand. Tout le second Congrès de la Langue française, spécialement consacré à l'esprit français en a, du reste, apporté la preuve éclatante.

M. Bruchési ne se propose pas d'établir, d'après les discours, mémoires, rapports et vœux du Deuxième Congrès, la mesure de notre esprit français. Il entend souligner le rôle que peut jouer l'Ecole, prise dans son sens le plus large, pour assurer le maintien ou la restauration et l'enrichissement de l'esprit français parmi nous. Mais il lui faut, auparavant tenter, comme bien d'autres l'ont fait, d'esquisser une définition de l'esprit français qui ne se laisse pas saisir aisément, esprit auquel s'attache un profond caractère d'humanité et que pénètre le christianisme.

Cet esprit, les fondateurs de notre pays l'ont eu, de même que nos ancêtres, qui l'ont défendu et l'ont illustré tout au long de notre histoire. Les preuves abondent, qu'il s'agisse de l'action des missionnaires, de l'oeuvre des colons et des découvreurs, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, d'architecture ou d'orfèvrerie, et d'éducation.

Au lendemain de la conquête, ceux qui restent entendent conserver la langue et l'esprit français. La tâche n'est pas facile et les obstacles, déjà nombreux, ne feront que croître. Langue et esprit, pendant longtemps, ne peuvent plus s'alimenter au foyer d'origine. Ils ne se sont pas enrichis, et il n'y a rien d'étonnant à cela. Mais ils se sont également atrophies.

Néanmoins, l'esprit français réside assez bien jusque vers 1850 ou 1860, alors que la dégringolade s'accroît, pour la langue, la pensée juridique, les beaux-arts, la manière de penser et de vivre. Les deux Congrès de la Langue française en ont donné la preuve pérenne.

Sans doute — et ici le conférencier apporte plusieurs témoignages d'étrangers en visite au Canada — nous continuons d'être les héritiers d'une civilisation qui nous rapproche beaucoup plus des Français de France que de tout autre

# FRANCO AU SAINT-DENIS



Edwige Feuillère et Victor Franco dans "FEU" aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec de Valéris dans "Vacances Payées".

peuple. Ces témoignages, même lorsqu'ils sont trop flatteurs, ont leur prix et nous pouvons les accepter à titre d'encouragement. Mais nous ne devons pas nous faire illusion. L'étranger, qui arrive à Montréal ou même à Québec, n'est pas toujours — loin de là — favorablement impressionné. Nous nous abaissons, nous nous américanisons. Québec perd de plus en plus son aspect et son caractère français. L'esprit français recule, et ce recul est facilement explicable, sinon excusable, lorsque l'on songe à tout ce qui contredit l'esprit français dans notre province et dans le Canada. Bien des forces sont ligées contre cet esprit, forcées que nous ne savons pas, en dépit de louables efforts, faire servir au rayonnement total d'une pensée dont tous les peuples ont tiré parti.

L'Ecole s'est imposée une grande somme de labeur et de sacrifices pour perpétuer chez nous l'enseignement du français. Mais que de progrès il reste à faire! L'Ecole n'est pas seule coupable, du reste. Elle nous a aidés à nous maintenir. Vient un temps, toutefois, où il ne suffit plus de se maintenir: il faut aller de l'avant. Les peuples immobiles sont promis à la mort. L'Ecole, surtout et avant tout, peut sauver ce qui nous reste d'esprit français, le raviver, l'enrichir, en assurer la permanence.

Nous voulons garder la langue française; or pas de langue française sans un esprit français qui ne peut lui-même subsister s'il ne s'alimente pas à sa source première, qui est la France; donc retourner à cette source et y puiser abondamment. M. Bruchési donne ici les témoignages de MM. Henri Bourassa, Lionel Groulx, Olivier Asselin, Jules Fournier, de Mgr Camille Roy, de M. Ferdinand Roy. N'espérons pas développer nos qualités françaises dans un milieu qui ne serait pas français et ne comptons pas avoir un milieu français si l'Ecole n'est pas française, deux fois française, parce que le milieu familial est trop peu français.

Le conférencier indique ce que l'Ecole peut apporter pour la formation du caractère et la culture de l'esprit: la fierté, le goût de la

chose bien faite et finie, l'habitude de la ponctualité, de la tenue, de la politesse, le goût de la lecture, la correction du langage, le sens et le goût de la tolérance qu'il ne faut pas confondre avec la licence, la culture de l'initiative personnelle et le désintéressement dans la culture de l'esprit.

Il ne s'agit pas d'emprunter sans les discuter, sans les doser, sans les adapter au milieu local, des méthodes pédagogiques à la France, encore moins de confier la direction de notre enseignement à des Français, ni d'importer livres et manuels de France. Ce qu'il faut, c'est que nos maîtres, à tous les degrés de l'enseignement, s'inspirent des principes moraux, intellectuels et sociaux dont est nourri l'esprit français ramené à ses lignes essentielles.

Ne tournons pas le dos à la France et faisons en sorte que notre patrimoine moral et intellectuel s'enrichisse au contact de la culture française. Si nous voulons sauver la langue, rétablissons, restaurons, développons l'atmosphère française, la seule qui convienne à notre tempérament. Par l'Ecole, d'abord et surtout, sauvons les ministres de l'esprit français si nous voulons sauver l'esprit lui-même. Il n'y a rien à craindre d'une pensée qui a su mettre de la grandeur partout où elle a rayonné et qui a toujours soutenu la lutte de l'esprit contre la force brutale.

## Service social féminin

Par Suzanne-F. Cordelier

Sujet.—Cet ouvrage est une étude complète de tout ce qui se rapporte aux organisations du Service social féminin, aux ressources qu'il offre, aux carrières qu'il ouvre, à l'orientation professionnelle vers les carrières, et à toutes les données pratiques permettant de se rendre compte de la préparation qu'il exige et des écoles qui la dispensent. — Jeunesse.

Volume de 235 pages. Au comptoir ou par la poste 75c. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Ville.

Publiées sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture



# LA VIE AGRONOMIQUE COMMENT EST ORGANISÉ le SERVICE VÉTÉRINAIRE au DANEMARK

LE RAISSON du chiffre élevé des exportations d'animaux vivants et de produits animaux, le cheptel à une importance toute spéciale au Danemark. La conséquence devait être tout naturellement la formation d'un corps de vétérinaires d'élite.

A l'heure présente, il se trouve des vétérinaires dans tout le pays, chargés non seulement de l'exercice de leur profession, mais encore de la surveillance du lait et de la viande, du contrôle des animaux vivants, de la viande, des abats, des produits animaux destinés à l'exportation. Les vétérinaires dirigent la lutte contre les maladies contagieuses. Les établissements, les marchés, les ports d'importation et d'exportation et les stations-frontières sont soumis à un contrôle vétérinaire spécial, tout comme les abattoirs travaillant pour l'exportation, les fabriques de conserves et les entreprises analogues.

Au Danemark, il y a environ 1,000 vétérinaires: 25 sont employés par l'administration des services vétérinaires, 22 à l'Institut vétérinaire et 9 au Laboratoire sérothérapique de l'Etat; 103 vétérinaires sont chargés du contrôle des abattoirs travaillant pour l'exportation, 62 des abattoirs publics, 586 du contrôle de la viande dans les abattoirs privés, 22 du contrôle du lait; 88 vétérinaires sont reconnus par l'Etat pour le contrôle des animaux vivants à l'importation et à l'exportation.

Les vétérinaires danois sont formés à l'Institut royal vétérinaire et agronomique de Copenhague; la durée des études est supérieure à celle de la plupart des autres pays; elle est de cinq ans et demi à six ans. L'Institut vétérinaire a été un des premiers établissements d'enseignement vétérinaire et il a toujours eu une excellente réputation. Il a pu compter au nombre de ses professeurs des savants connus dans le monde entier, comme B. Bang et C. O. Jensen, dont les noms se rattachent à des travaux très importants dans le domaine vétérinaire tels que la lutte contre la tuberculose bovine, la découverte du bacille de l'avortement épizootique, les maladies des veaux, la gourme, le bradost du mouton, la transplantation des tumeurs cancéreuses, etc.

Le Laboratoire sérothérapique de l'Etat s'occupe de la préparation et de la vente des différents sérums et vaccins utilisés dans la lutte contre les maladies contagieuses; il effectue également les analyses des organes malades, du sang, du lait, etc.

L'Etat danois a érigé une station située dans l'île isolée de Lindholm, en vue de l'étude des maladies infectieuses.

Les services vétérinaires relèvent du ministère de l'Agriculture. C'est au directeur de ces services qu'incombe la charge d'organiser la lutte contre les maladies contagieuses, le contrôle des animaux vivants à l'importation et à l'exportation, le contrôle du lait et de la viande, la sur-

Il est intéressant de connaître en détail les cas particuliers où un pays étranger nous donne des exemples à suivre. L'histoire agricole du Danemark, on le sait, est féconde en enseignement de tout genre. On trouvera ci-dessous des notes de voyage sur l'organisation des services vétérinaires dans ce pays. On constatera qu'ils exercent la plus bienfaisante action sur le cheptel danois.

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement d'Union Nationale a cru sage de marcher sur les traces du Danemark en créant un organisme analogue dénommé ici SERVICE DE LA SANTE DES ANIMAUX — chef: Dr Maxime Veilleux — qui a déjà fait d'excellente besogne. Notre SERVICE DE LA SANTE DES ANIMAUX n'est pas organisé sur le même plan qu'au Danemark, mais c'est le même esprit qui l'anime. — A. L.

veillance des abattoirs publics et privés, de l'importation et de l'exportation de la viande et des produits animaux. Le Danemark étant le pays exportateur par excellence des produits animaux, la mission des services vétérinaires est naturellement d'empêcher toute contamination du cheptel des pays acheteurs et de veiller à ce que la viande et les produits animaux destinés à la consommation soient frais, préparés et emballés selon toutes les règles de l'hygiène.

Abstraction faite de la peste bovine qui décima le cheptel, il y a environ cent cinquante ans, et de quelques épizooties de fièvre aphteuse qui se sont déclarées pendant ces derniers quinze et vingt ans, grâce à ses services vétérinaires, le Danemark n'a pas été atteint d'épizooties graves. Aucun cas de peste bovine ou de péripneumonie contagieuse du bœuf n'a été constaté depuis 1906. On ne constate que des cas très rares, sporadiques, de fièvre charbonneuse (en 1934, trente cas). La morve, très répandue il y a cent ans, a complètement disparu.

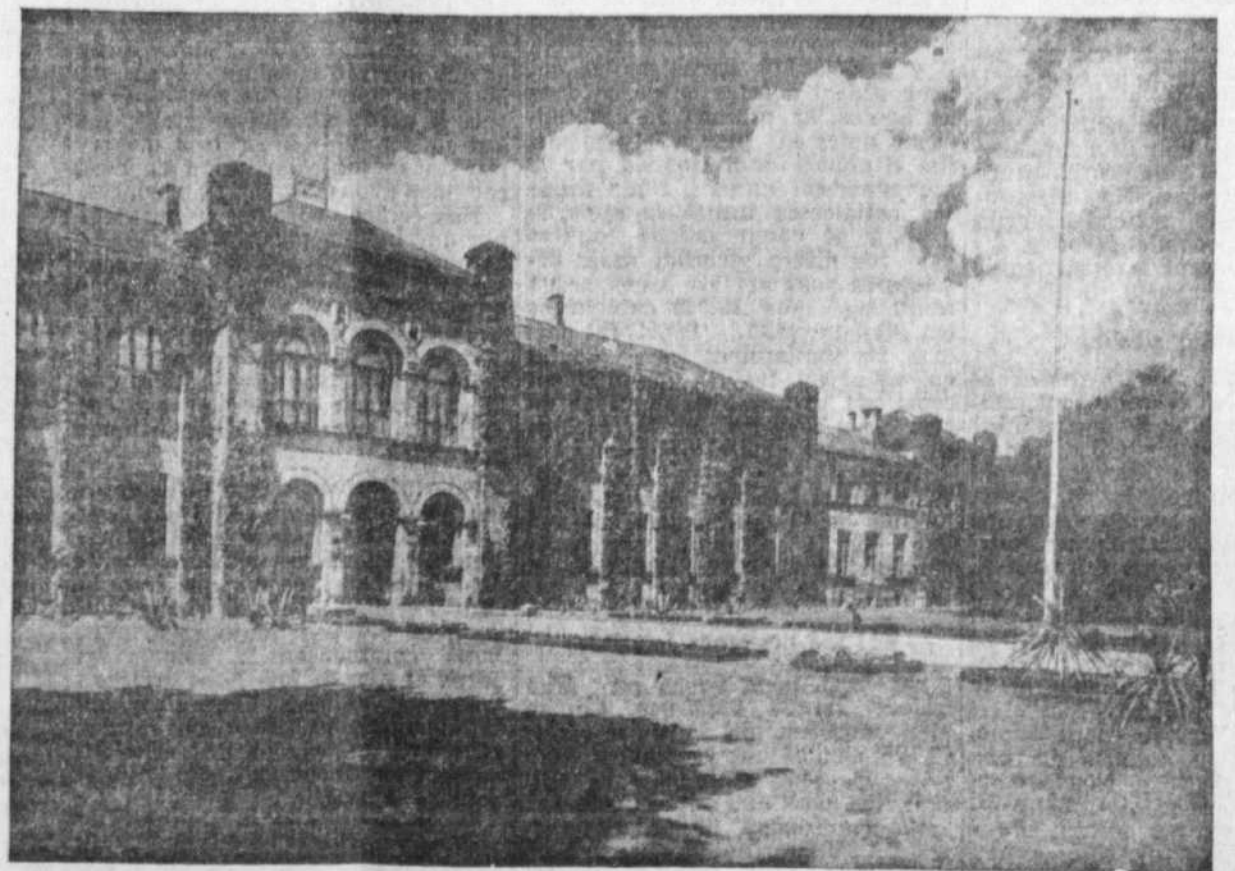
La peste porcine n'existe pas au Danemark. Il y a plusieurs années, quelques cas furent constatés; ils provenaient très probablement de pores importés en contrebande, mais la propagation de la maladie fut heureusement empêchée. On n'a pas rencontré la clavelée et la gale du mouton pendant de nombreuses années. La volaille n'a été atteinte d'aucune maladie contagieuse grave pendant très longtemps; la peste aviaire et la choléra n'ont pas été constatés pendant bien des années.

Il y a lieu de s'arrêter un peu plus à deux maladies des bovins: la fièvre aphteuse et la tuberculose.

Au moment des grandes épizooties de fièvre aphteuse dans les pays situés au sud du Danemark (Allemagne, Hollande et Belgique), le Danemark a été atteint d'épizootie plus ou moins grave. Afin d'empêcher la propagation de la maladie, on a procédé à l'abatage de tous les animaux à onglons trouvant dans l'exploitation rurale infectée. Cette méthode donna de bons résultats. En 1934, il ne fut constaté que vingt-deux cas disséminés: tous les animaux atteints furent abattus, excepté un qui était un reproducteur de prix, et la maladie ne se propagea pas. Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 1935, aucun cas de fièvre aphteuse n'a été constaté au Danemark. En cas d'épizootie de fièvre aphteuse, des mesures très sévères sont immédiatement prises aussi bien pour protéger le cheptel national que pour

ne pas risquer de propager la maladie à l'étranger; l'exploitation infectée et les exploitations voisines sont isolées; si le cas est constaté dans un village, le village entier est isolé. Il est défendu de faire sortir de cette zone isolée des animaux à onglons ou des produits animaux. En outre, tous les animaux qui se trouvent sur un rayon de deux kilomètres de l'exploitation infectée sont mis à l'observation. Aucun animal à onglons ne peut être transféré de cette zone dans une autre partie du pays ou à l'étranger. La police vétérinaire veille à ce que ces dispositions soient strictement respectées.

Tous les animaux à onglons destinés à l'exportation sont soumis à un contrôle très rigoureux, même si aucun cas de fièvre aphteuse n'est constaté à l'époque. Si un cas de fièvre aphteuse est constaté sur le marché des animaux pour l'exportation ou à un passage de frontière, tout le bétail rassemblé à cet endroit en vue de l'exportation est abattu. Tous les wagons, camions et bateaux utilisés pour le transport des animaux sont désinfectés. Le contrôle de la viande et des produits animaux est tout aussi sévère, afin de ne pas porter la contagion dans les pays importateurs.



Institut royal vétérinaire et agronomique de Copenhague, Danemark, célèbre maison d'enseignement supérieur dont la réputation est universelle.

On rencontre la tuberculose bovine au Danemark comme dans tous les pays environnants. Cette maladie, cause de tant de pertes, est très répandue dans certaines parties du pays, très peu dans d'autres. Il est vrai que le Danemark peut facilement isoler l'une ou l'autre partie du pays puisqu'il est formé, en dehors de la presqu'île du Jutland, d'un grand nombre d'îles. Les services vétérinaires ont évidemment tenu compte de ce fait dans la lutte contre les maladies contagieuses et, en cas d'épizootie, le transport des animaux d'une île à l'autre a été défendu.

Aujourd'hui, on s'intéresse vivement à la lutte contre la tuberculose bovine. Un grand nombre d'animaux (soixante mille exploitations en 1934) sont soumis à l'épreuve de la tuberculine. Les animaux chez lesquels la réaction est positive sont abattus ou complètement isolés des animaux sains, d'après la méthode de Bang qui, d'ailleurs, a donné d'excellents résultats au Danemark. Les animaux tuberculeux présentent un danger de contagion sont obligatoirement abattus aux frais de l'Etat. En outre, il est prescrit, depuis bientôt quarante ans, que tous les animaux atteints de la tuberculose de la mamelle seront abattus, afin d'empêcher la propagation de la maladie par le lait et les produits laitiers. C'est dans ce but également qu'on chauffe à 80 ou 90° (pasteurisation) le lait destiné à la fabrication du beurre et le lait écrémé. Les effectifs, dont le lait est destiné à la consommation urbaine, sont soumis au contrôle des vétérinaires et le lait est analysé également au lait destiné aux fabriques de lait condensé.

Tous les abatages d'animaux destinés à la consommation sont soumis au contrôle vétérinaire. Les animaux sont examinés avant et après l'abatage d'après une réglementation établie par le ministère de l'Agriculture. Tous les abattoirs, aussi bien les petites entreprises municipales que les grands établissements d'abatage pour l'exportation, sont aménagés d'après les prescriptions du ministère de l'Agriculture, mais le contrôle des abattoirs travaillant pour l'exportation peut être effectué que par un vétérinaire reconnu par l'Etat ou désigné spécialement par ce ministère. Deux inspecteurs vétérinaires et quatre sous-inspecteurs qui relèvent des services vétérinaires sont chargés de la surveillance générale du contrôle des viandes. Ils veillent également à ce que la réglementation concernant l'exportation de la viande et des produits animaux soit observée. L'abatage et l'exportation de la volaille sont également soumis au contrôle vétérinaire.

Les services vétérinaires du Danemark sont donc organisés de façon à donner aux acheteurs étrangers la garantie que l'état sanitaire des produits exportés, et les résultats obtenus ont amplement prouvé qu'ils ont rempli leur mission. Québec, le 10 février 1939.





Avec les prêtres des Missions Etrangères

# Chez le Père Albert Cossette, à Kang-Ping

## (Vicariat apostolique de Szépingkaï, Mandchoukouo)

### Géographie, histoire, population, etc.

La Mission de Kang-Ping se situe au sud-ouest du Vicariat de Szépingkaï et couvre un territoire ayant 85 milles de l'est à l'ouest par 50 du nord au sud, sur lequel vit une population de 210,000 âmes dont environ 5000 dans la ville même de Kang-Ping où nous avons notre résidence centrale, d'où le nom de la Mission. Déjà évangélisée par les Prêtres des Missions Etrangères de Paris et les Pères belges de Scheut qui y avaient construit église, école et un hôpital (reconstruit en 1937) et résidences (reconstruit en 1929 aux missionsnaires de notre Société qui y trouvèrent environ 200 chrétiens pratiquants.

Aujourd'hui Kang-Ping compte autour de 700 fidèles. La Mission a donc fait de grands progrès, mais elle demeure un terrain spirituel plutôt pauvre et qui ne produit des fruits qu'aux prix de durs travaux de la part des missionnaires passés et actuels.

### Les fruits de 1938

Cette année mon compagnon et moi nous avons réussi à baptiser 65 personnes, et même avec ce chiffre le nombre total des catholiques n'a guère augmenté; car beaucoup de familles catholiques ont dû nous quitter pour trouver des moyens de subsistance en d'autres coins du Mandchoukouo. Nous pouvons tout de même nous rendre compte que nous avons utilisé tous les moyens d'apostolat mis à notre disposition pour améliorer et accroître le troupeau confié à nos soins, comme le lecteur pourra s'en rendre compte.

### Catéchuménats et instruction à domicile

Parmi ces moyens citons d'abord les catéchuménats où sont admis tous ceux qui se présentent bien disposés. Hommes et femmes ont leurs locaux et leurs professeurs respectifs et suivent un règlement qui assure l'ordre et le succès. Tous les jours ils assistent à la messe et aux autres exercices spirituels qui se font en commun à l'église. Le reste de la journée se partage à écouter les explications de catéchisme données par le professeur ou le Père en personne et à apprendre par cœur dans la mesure du possible, car si l'on peut exiger le "par cœur" des enfants et jeunes personnes, il faut se montrer indulgent vis-à-vis des vieillards qui nous arrivent parfois à 70 ans et plus. Le catéchuménat est sans contredit le meilleur moyen de former les nouveaux chrétiens. Le missionnaire peut ainsi les suivre pas à pas, affermir leur foi naissante et leur inculquer peu à peu les habitudes chrétiennes.

Lorsque nous ne pouvons pas réunir ces catéchumènes en groupes sous la surveillance immédiate du Père, un catéchiste, homme ou femme, se rend auprès d'eux dans leur demeure pour les instruire, les former à la vie religieuse et surtout les encourager dans la persévérance. Cette année j'ai eu le bonheur de baptiser plusieurs personnes ainsi préparées, à qui il faut pour tenir une forte dose de générosité parce qu'elles rencontrent beaucoup plus d'obstacles que celles qui fréquentent dans nos catéchuménats.

### Cours du dimanche

Il y a grand nombre de payens qui, soit désir sincère de connaître la vérité sur les fins dernières, soit par simple curiosité, veulent recevoir des explications sur notre sainte religion. Pour répondre et ne pas négliger une si belle occasion, nous leur donnons le dimanche des cours spéciaux. Aux murs de la salle sont appendus de grandes et attrayantes images enrichies de caractères chinois qui en disent beaucoup et suggèrent quantité de questions auxquelles les Pères et

les catéchistes donnent l'explication qui fera parfois germer la foi chez les visiteurs.

### La visite du Père dans les villages

Le plus souvent possible, c'est-à-dire quand les loisirs que, laissés le poste central, la température et l'absence des brigands le permettent, le missionnaire se rend lui-même dans les villages éloignés de son immense paroisse visiter les chrétiens et les catéchumènes; parfois il devra à cette fin parcourir 40 à 50 milles. Il réunit ses ouailles à l'école ou à l'oratoire et, à défaut, dans une famille, pour leur donner la messe et les sacrements, leur faire du catéchisme et régler les petites difficultés soulevées à son tribunal.

En 1938, nous avons fait une vingtaine de ces visites toujours très consolantes et fructueuses; aussi nous nous proposons bien de les multiplier le plus possible à l'avenir.

### Pensionnats

Aujourd'hui nous n'avons plus la liberté d'ouvrir des écoles d'enseignement profane pour les enfants, le gouvernement se réserve ce domaine. C'est grand dommage, car autrefois par ces écoles nous attirions à la foi beaucoup d'écoliers pauvres. Pour suppléer, nous avons ouvert un pensionnat où sont logés, nourris et étudiés les enfants qui fréquentent les écoles du gouvernement. Non seulement les chrétiens mais aussi les familles païennes honorables voient cela d'un bon œil et y envoient leurs fils et leurs filles parce qu'ils les savent bien surveillés et formés par les Pères et un règlement sérieux qui permettra aux catholiques d'accomplir leurs devoirs religieux et aux païens de conserver de bonnes mœurs. Naturellement nous nous profitons pour donner à ces derniers un cours de catéchisme qu'ils sont libres de suivre ou non. Déjà les pensionnaires sont nombreux; il ne manque que le local pour en recevoir un plus grand nombre.

### Dispensaire

Kan-Ping ne jouit pas comme la plupart des autres postes du Vicariat de Szépingkaï du secours précieux des Soeurs pour tenir le dispensaire; ce sont les Pères eux-mêmes qui soignent les malades. Cette année, à nous deux, malgré la variété de nos occupations, nous avons soigné plus de 4000 patients, et, si nous avions pu nous en occuper tous les jours nous étions obligés d'en renvoyer au lendemain. Cet acte de charité est de ceux qui gagnent le plus les coeurs; la charité fait tomber les préjugés, dispose à entendre la vérité de l'Evangile et souvent convertit.

Pour compléter ce moyen d'apostolat une religieuse indienne et quelques chrétiens parcourent les campagnes avec des remèdes pour soigner les malades et baptiser les moribonds qui se présentent. C'est ainsi que 20 enfants et adultes ont cette année reçu leur billet d'entrée au Ciel.

### Hospice

Il ne faut pas oublier l'hospice qui nourrit habituellement 15 vieillards qui n'ont comme fortune que leur âme à sauver. Plusieurs nous arrivent juste à temps pour apprendre l'essentiel sur la religion, se faire baptiser et repartir pour le Paradis. Voilà encore une charité qui frappe bien les païens et les convainc du désintéressement du missionnaire.

### Prédication

Nous avons donné beaucoup de temps et d'attention à la prédication faite aux chrétiens et, grâce à Dieu, nous pouvons nous féliciter de ne pas avoir perdu le temps; le terrain s'améliore, les vieux regardent avec intérêt les scandales, qui sont un si dur obstacle à la conversion des païens, se font de plus en plus rares.

### Constructions, réparations

Le tableau des œuvres de l'année 1938 ne serait pas complet si je taisais les constructions et réparations qui ont eu lieu. L'an dernier j'avais construit le presbytère, cette année ce fut le tour de l'hospice pour les vieillards. L'église a reçu une toilette digne du bon Dieu. J'ai aussi fait des réparations aux écoles, catéchuménats, dispensaires et autres dépendances. C'est propre et ça n'a pas coûté cher, aspect qu'un missionnaire apprécie toujours beaucoup.

### Aux bienfaiteurs

Ils sont nombreux les parents et amis qui nous aident généreusement de leurs prières et de leurs aumônes. J'ai confiance que cette revue de l'année qui vient de se terminer leur apportera un vif contentement, selon cette parole de notre bien-aimé Père des missions, que celui qui aide l'apôtre partage les joies de l'apôtre. Grande est la joie du missionnaire à semer à pleines mains les œuvres qui font aimer le bon Dieu et convertissent les âmes, douce à son âme est la conversion d'un esclave de Satan en fils de Notre Père qui est aux Cieux. Parfois Dieu mesure à l'apôtre cette dernière joie. Peu importe, notre rôle est de semer, la récolte dépend de la grâce divine.

Pour vous, chers auxiliaires indispensables de mon apostolat, comptez sur mon souvenir continu en votre faveur à la messe et au bréviaire et sur les prières assidues de tous mes chrétiens. Pour l'amour de Jésus, qui nous a aimés jusqu'à se sacrifier sur la Croix, continuez, je vous en prie, votre collaboration afin que s'accomplisse l'ardente soif de Notre-Seigneur "qui veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la Vérité".

### Albert COSSETTE, P.M.E., Missionnaire catholique, Kang-Ping, Mandchoukouo.

P.S. — Toute offrande pour le Père Cossette pourra lui être envoyée à l'adresse indiquée ou adressée au Procureur du Séminaire des Missions Etrangères, à Pont-Viau, qui lui fera parvenir.

## La décision du juge Gibson

Québec, 10 — Le ministre provincial du Travail, M. William Tremblay, interrogé, ce matin, sur ce qu'il pense du jugement du juge Gibson, prononcé hier, à Montréal, déclarant que le gouvernement de Québec n'a pas le droit de fixer des prix pour les travaux de réparation à être faits par les cordonniers, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur cet arrêt judiciaire.

C'est l'article V de l'arrêté en conseil, adopté par le lieutenant-gouverneur en 1937, qui a été déclaré illégal et ultra vires. Le ministre nous fait remarquer que cette clause est inexistante depuis déjà plusieurs mois. Elle a été remplacée par une autre en 1938. Le jugement se résume plutôt, dans les circonstances, à une question de principe.

## Message de M. Rinfret

Ottawa, 10. (D.N.C.) — M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, a fait la déclaration suivante: "La mort du Souverain Pontife, Pie XI, plonge les catholiques du monde entier et en particulier ceux du Canada dans le deuil le plus profond. Nous pouvons même affirmer que la disparition de cet apôtre incomparable de la paix est un deuil universel pour tous les peuples. Durant toute sa vie, Pie XI s'est efforcé de parer l'œuvre de pacification et de maintenir le plus possible l'entente entre les nations et la solution de tous les problèmes par un mode conciliatoire. Pie XI laissera le souvenir impréressable d'une carrière toute consacrée à ce grand principe, carrière d'autant plus remarquable qu'elle s'est exercée dans des temps plus difficiles. L'attitude du pape au sein de la nation italienne où il a su maintenir tout le prestige et la force morale de l'Eglise, a été à la fois courageuse et diplomatique. Nous pleurons la mort du Souverain Pontife, mais nous attendons avec confiance l'élection de son successeur qui continuera d'affirmer de par le monde l'influence moralisatrice, si nécessaire en tout temps, pour le bien-être général."

## Conférence de M. J.-B. Lagacé

M. Jean-Baptiste Lagacé donnera sa huitième conférence sur "l'Histoire de l'art" le dimanche 12 février 1939, à 8 h. du soir, au Monument National, suite: L'art romain.

Cette conférence, donnée sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

L'entrée est libre et le public est cordialement invité.

## Témoins de Jéhovah acquittés

Sherbrooke, 11. (C.P.) — Gérard Barry et Walter Chrysler, deux citoyens de Montréal, membres de la secte dite des "Témoins de Jéhovah", ont été acquittés hier par un jury de l'accusation qui voulait qu'ils aient distribué des circulaires blasphématoires.

Ce verdict a été rendu après que Me R.-L. Calder, avocat de la défense, eût accusé la police québécoise d'exercer inopinément une censure sur les choses ayant trait à la religion.

## Réunion mensuelle des retraitants

La réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Marcel aura lieu dimanche prochain, 12 février, dans la chapelle des jeunes gens de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux, à 8 h. 15, mesurant de la méditation et du petit déjeuner. A 10 h. 20, conférences dans la salle paroissiale par le R. P. Georges Desjardins, S.J., professeur de philosophie au collège Jean-de-Brébeuf et directeur de la Ligue des retraitants du Québec-Japan. 1931 institué le 1er septembre 1938 en vertu des Statuts I Geo. VI, chapitre 57 tel qu'amendés par 2 Geo. VI, chapitre 91.

Lover, J.-R. Un emplacement ayant front sur l'avenue Wiseman, et composé: lot numéro 36-25-13-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-14-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-15-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-16-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-17-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-18-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-19-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-20-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-21-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-22-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-23-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-24-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-25-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-26-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-27-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-28-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-29-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-30-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-31-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-32-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-33-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-34-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-35-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-36-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-37-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-38-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-39-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-40-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-41-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-42-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-43-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-44-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-45-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-46-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-47-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-48-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-49-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-50-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-51-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-52-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-53-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-54-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-55-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-56-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-57-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-58-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-59-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-60-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-61-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-62-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-63-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-64-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-65-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-66-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-67-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-68-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-69-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-70-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-71-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-72-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-73-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-74-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-75-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-76-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-77-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-78-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-79-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-80-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-81-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-82-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-83-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-84-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-85-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-86-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-87-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-88-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-89-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-90-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-91-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-92-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-93-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-94-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-95-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-96-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-97-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-98-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-99-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-100-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-101-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-102-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-103-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-104-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-105-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-106-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-107-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-108-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-109-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-110-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-111-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-112-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-113-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-114-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-115-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-116-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-117-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-118-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-119-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-120-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-121-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-122-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-123-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-124-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-125-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-126-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-127-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-128-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-129-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-130-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-131-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-132-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-133-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-134-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-135-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-136-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-137-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-138-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-139-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-140-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-141-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-142-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-143-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-144-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-145-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-146-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-147-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-148-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-149-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-150-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-151-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-152-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-153-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-154-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-155-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-156-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-157-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-158-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-159-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-160-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-161-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-162-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-163-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-164-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-165-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-166-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-167-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-168-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-169-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-170-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-171-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-172-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-173-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-174-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-175-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-176-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-177-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-178-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-179-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-180-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-181-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-182-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-183-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-184-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-185-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-186-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-187-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-188-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-189-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-190-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-191-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-192-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-193-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-194-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-195-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-196-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-197-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-198-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-199-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-200-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-201-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-202-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-203-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-204-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-205-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-206-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-207-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-208-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-209-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-210-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-211-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-212-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-213-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-214-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-215-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-216-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-217-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-218-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-219-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-220-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-221-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-222-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-223-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-224-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-225-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-226-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-227-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-228-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-229-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-230-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-231-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-232-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-233-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-234-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-235-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-236-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-237-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-238-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-239-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-240-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-241-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-242-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-243-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-244-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-245-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-246-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-247-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-248-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-249-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-250-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-251-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-252-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-253-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-254-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-255-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-256-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-257-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-258-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-259-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-260-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-261-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-262-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-263-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-264-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-265-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-266-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-267-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-268-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-269-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-270-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-271-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-272-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-273-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-274-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-275-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-276-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-277-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-278-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-279-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-280-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-281-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-282-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-283-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-284-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-285-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-286-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-287-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-288-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-289-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-290-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-291-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-292-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-293-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-294-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-295-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-296-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-297-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-298-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-299-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-300-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-301-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-302-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-303-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-304-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-305-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-306-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-307-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-308-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-309-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-310-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-311-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-312-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-313-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-314-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-315-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-316-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-317-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-318-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-319-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-320-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-321-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-322-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-323-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-324-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-325-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-326-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-327-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-328-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-329-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-330-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-331-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-332-4 de la paroisse de Montréal, joint avec le lot numéro 36-25-333-4 de la









affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec. COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — F. MARIE-VICTORIN, P.E.C. Jules BRUNEL, Jacques ROUSSEAU, Marcelle GAUVREAU, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N. MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ — F. ADRIEN, C.S.C. directeur général des C.J.N., St. SAINT-ALPHONSE, C.N.D. sous-directrice. Les chefs de service suivants: F. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr. Georges PRÉ-

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal. 11 février 1939. No 404

En marge du Jardin botanique

Le jardin ornamental

M. A.-V. Giasson, de l'École d'Horticulture du Jardin Botanique de Montréal, appartient en même temps au cercle Boussingault, C.J.N., affilié à la Société canadienne d'Histoire naturelle. M. Giasson, l'un des membres les plus actifs du Cercle, a bien voulu écrire à l'intention des C.J.N., quelques articles relatant les beautés du milieu où naquit le cercle Boussingault, et où il continue d'évoluer en pleine lumière. Nous nous contenterons cette fois de présenter aux lecteurs les magnifiques plantes qui, l'an dernier, ornaient le Jardin à l'entrée; ce sera un avant-goût des surprises que nous réservent les prochains jours.

La porte centrale est décorée par un dessin en fer forgé de la Saracénie, une curiosité de la flore laurétienne et une des rares plantes insectivores originaires du Québec. En entrant, on aperçoit un beau gazon vert qui s'étend, tel un tapis, de chaque côté de l'allée centrale. De jolies petites épimètes y sont distribuées et semblent être placées à tout naturellement, tant la disposition en est originale. Une longue plate-bande de Reine-Marguerite attire et pousse la curiosité vers le jardin décoratif des fleurs annuelles. Ici on a peine à voir toutes les beautés offertes à l'admiration du public; l'alliance des couleurs des diverses et nombreuses fleurs est parfaitement réussie.

Notre devoir de jeunes naturalistes nous incite fortement à faire des excursions en minéralogie, en zoologie, en entomologie et en botanique. Pour ce dernier domaine, nous ne pouvons être dans un meilleur milieu qu'au Jardin botanique. Le seul inconvénient qui se présente est bien de ne pouvoir apporter quelques spécimens qui feraient nos délices de naturalistes; il va sans dire qu'un herbier serait vite monté, mais il ne nous est pas permis de cueillir les plantes du Jardin.

L'Eschscholtzia-flambeau possède une fleur d'un beau rouge et s'allie très bien aux autres fleurs. La Tapète, appelée vulgairement vieux garçon, ne semble pas être bien aimée pour cette raison; c'est une fleur, cependant, qui renferme beaucoup de beauté.

Depuis la fondation du Jardin botanique de Montréal, il serait difficile de donner un estimé assez juste, des nombreux visiteurs qui ont envahi les allées de notre jardin, attirés par les beautés qui s'épanouissent. C'est déjà un réel succès pour une entreprise qui n'est qu'à ses débuts. Parmi les nombreux visiteurs, nous comptons des personnes de tout âge, de tout état et de toute profession, qui s'émerveillent toutes des multiples espèces de plantes parsemées ici et là. Il ne faudrait pas oublier, surtout, de mentionner la classe écolière qui chaque année vient en grand nombre acquiescer des connaissances pratiques en horticulture. C'est un très beau mouvement de la part de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal de permettre aux élèves de venir enrichir leurs études dans ce vaste domaine. Ces visites leur donnent aussi l'avantage d'apprécier les beautés de la nature à l'angle des boulevards Sherbrooke et Pie IX. L'emplacement du jardin est compris dans la vaste étendue de terrain qui va du boulevard Sherbrooke au boulevard Rosemont, et du boul. Pie IX au golf municipal. Une belle clôture en fer encercle ce terrain et monte la garde sur les nombreux végétaux.

A la base du treillis recouvert de grimpants, de jolis Pourpours aux couleurs voyantes attirent l'attention de tous. On dirait un véritable tapis de fleurs, tellement la floraison est compacte. Il reste les Philox, Bégonia, Codélie et le petit Lentosiphon qui ont su faire ressortir la beauté du jardin floral. Des bancs, tout près de la fontaine, invitent à faire une halte qui permet de jeter un coup d'oeil sur l'ensemble du jardin. Une petite cascade laisse entendre le bruit doux de la descente de l'eau, d'une marche à l'autre. Une petite bordure de Santolina et de Mégonia surmonté de trois petits Picea (Épinettes) et une autre de Philox roses et rouges embellissent ce joli coin. Plus loin s'élevaient les quatre ailes de l'édifice de l'administration avec ses médaillons et ses bas-reliefs indigènes. Dire le style de cette bâtisse est quelque peu difficile, parce qu'il est unique en son genre. Ce serait un style personnel ou du moderne modéré! Mais ici je mets un point final, de peur que ma critique soit faussée par le peu d'expérience que je possède en architecture.

La vie du cercle Swammerdam

Un concours encyclopédique fut organisé par le conseil du cercle Swammerdam, et l'on fit une séance publique à laquelle tous les amis des membres étaient invités. Voici la façon dont on a procédé aux questions: D'abord celles-ci avaient été faites par le président, qui les a gardées en sa possession jusqu'à la séance. Chaque question était écrite sur un morceau de papier, et sur la même feuille la réponse devait être indiquée. Toutes ces petites feuilles furent mises dans une boîte et chaque membre était appelé à venir cueillir sa question. M. le vice-président C. Dorval était le juge, et chaque bonne réponse était inscrite au tableau. Quatre prix avaient été fournis par Monsieur le sous-ministre L.-A. Richard, médecin distingué des Jeunes Naturalistes. M. C.-A. Lefebvre rapporta le premier prix, et M. Marcel Brousseau le deuxième. Mlles Aline Morin et Gisèle Morin eurent respectivement le premier et le deuxième prix attribués aux demoiselles.

Questions et réponses du concours encyclopédique 1.—Quel animal est l'emblème de l'indiscrétion; la mouche. La prudence; le serpent. L'amour conjugal; la tourterelle, la stupidité; l'oise. 2.—Est-ce que les grenouilles sont utiles à l'agriculture? 3.—Comment nommez-vous la femelle du crapaud? La crapaudine. 4.—Quel est le nom français des animaux suivants: buffalo; bison, siffieux; la marmotte du Canada, bête puante; mouffette, suisse barré; lamias rayé, loup marin; phoque. 5.—Comment nommez-vous le petit du chevreuil? Un faon. 6.—En quelle année a été fondé le cercle Swammerdam? Le 3 novembre 1936. 7.—Comment s'appelle la femelle du lièvre? Une hase. 8.—Dans quel ordre d'insectes peut-on placer la mouche domestique? Celui des diptères, parce que la mouche a deux ailes. 9.—Comment nommez-vous le petit d'un renard? Un renardeau. 10.—Employez le terme propre pour dire que le corbeau "chante". Le corbeau croasse. 11.—Quel est le nom vulgaire du héron de nuit? Le que ou couac. 12.—En quelle année est mort

Notre adresse Prière d'adresser au Secrétaire de la S.C.H.N., au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal, toute la correspondance relative à La Société Canadienne d'Histoire Naturelle et aux Cercles des Jeunes Naturalistes.

Le monde des timbres

(Tous droits réservés) Le nombre des cachets Montréal-Vancouver porté à quarante — Synthèse d'histoire postale en Suomi

A l'occasion de l'inauguration du service aéro-postal entre Montréal et Vancouver, vers le 1er mars, ce n'est plus trente-deux cachets qui seront apposés au courrier, contrairement à l'information publiée dans notre avant-dernière chronique, mais bien quarante d'un différent dessin.

A la liste que nous avons donnée, les autorités postales ont en effet décidé d'en ajouter huit marquant les courses suivantes:

- Montréal-Regina
Montréal-Lethbridge
Regina-Montréal
Lethbridge-Montréal
Regina-Vancouver
Vancouver-Regina
Lethbridge-Vancouver
Vancouver-Lethbridge.

Cette initiative, au bénéfice de Regina et de Lethbridge, qu'on avait ignorées ou oubliées, réjouira non seulement les citoyens de ces deux villes, mais aussi les philatélistes, heureux de pouvoir acquérir une série de cachets d'une variété sans pareille dans le domaine de la poste aérienne.

La collection ne laissera rien à désirer, si les textes sont bilingues, et non pas dans la seule langue anglaise, comme il est arrivé précédemment aux postes canadiennes, en violation des droits du français.



De la jeune république de Finlande nous arrivent quatre timbres émis en commémoration du tricentenaire de la création du service postal dans ce pays voisin des régions polaires. A noter qu'il ne faut pas confondre le service postal — qui remonte aux temps bibliques — et les timbres — moyen de solder l'affranchissement, créé il y a moins d'un siècle.

Les dessins de cette jolie série ont pour objet de révéler l'immense progrès accompli dans le transport de la poste. Le 10 penna (l'unité monétaire finlandaise est le marka, équivalent de 100 penna), nous fait voir une construction modeste d'apparence sinon de taille où logeait le bureau de poste primitif d'Ahvenkoski, en 1787, alors que la Finlande jouissait d'une indépendance relative — après avoir été des siècles durant l'enjeu de luttes sanglantes entre la Suède et la Russie — indépendance qui devait perdre en 1808 au bénéfice de la Russie, puis retrouver en 1917, au lendemain de l'éroulement de l'empire des tsars.

La dénomination de 134M. nous révèle les difficultés que les postiers de cette lointaine époque devaient surmonter; ce sont en réalité de rudes marins attelés à un voilier pris dans les glaces et sans doute lesté d'une lourde charge de sacs de maille. Puis vient le contraste présenté sous forme des réalisations du XXe siècle. Sur le 2M. s'élançait un avion trimoteur, ultra-rapide véhicule de la poste, tandis que le 34M. nous fait voir l'immense et moderne bureau de poste d'Helsingfors, capitale de la Suomi — nom de la Finlande, dans la langue du pays; le finnois.

Et c'est ainsi que quatre petits tableaux nous racontent l'histoire d'une phase des conquêtes de l'homme sur le temps et l'espace.

PHIL ATHELTY

Vol inaugural

Poste aérienne Vers le 1er mars, enveloppe à votre ou toute autre adresse, portant cachet commémoratif d'un dessin distinct dans chaque cas: A l'ailler de Montréal: (1) à North-Bay; (2) à Winnipeg; (3) à Regina; (4) à Lethbridge; (5) à Calgary; (6) à Edmonton; (7) à Vancouver: Au retour à Montréal (8) de North-Bay; (9) de Winnipeg; (10) de Regina; (11) de Lethbridge; (12) de Calgary; (13) d'Edmonton; (14) de Vancouver. Tous différents, au choix, chacun: 12 Les 14 ci-dessus: \$1.60 Série complète de 40: \$4.50 Commandes jusqu'au 24 février pour les 7 premiers; jusqu'au 18 février pour tous les autres. Remise par mandat-poste. BAZAR POSTAL B.P. 500 (Place d'Armes) - Montréal

Dans le diocèse de Québec

Déclaration de S. E. Mgr Plante

Québec, 10. (D.N.C.) — S. Ex. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, nous a fait la déclaration suivante au sujet de la mort de Pie XI:

"Le Pape est mort! Telle est la douloureuse nouvelle, confirmée par le Vatican, que nous apportait la radio vers minuit. Nous souhaitons tous voir se prolonger encore une vie si féconde en oeuvres de salut, si éminemment utile à la société civile elle-même. Mais Dieu, dans son infinie sagesse a jugé le moment venu de rappeler à Lui son vicaire, Pie XI, 265e successeur de Pierre à la tête de son Eglise.

"Je laisse à Son Eminence notre archevêque de vous dire l'importance des oeuvres et des mérites du grand Pontife dont la vie terrestre vient de finir. Mais je dois vous communiquer sans retard les quelques dispositions suivantes:

1o Dans toutes les églises et chapelles de communauté du diocèse, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI. A la basilique, ce service aura lieu jeudi, le 16 février, à neuf heures et demie.

2o Partout, on sonnera les glas pour le Pontife décédé.

3o Pour nous conformer à la pensée de l'Eglise, on chantera, ou dira, à la messe et au salut au Saint Sacrement, l'oraison pro eligendo Summo Pontifice: 4o Dans le canon de la messe, on omettra les paroles cum famulo tuo Papa Nostro N., jusqu'à ce qu'un nouveau Pontife suprême ait été élu.

5o Tous les fidèles se feront un devoir de piété filiale de prier pour le repos de l'âme du Pape défunt, et aussi pour obtenir du Seigneur l'élection d'un Pontife selon son coeur.

Archevêché de Québec, Le 10 février 1939. J.-Omer PLANTE, év. de Dobero, auxiliaire de Québec.

Québec, 10. (D.N.C.) — Voici le message adressé ce matin par Mgr Arthur Robert, recteur de l'Université Laval, à Son Ex. Mgr Ernest Rucchini, secrétaire de la Congrégation des séminaires et universités, Rome:

"Université Laval, Québec, profondément affligée de la mort, émette filiale affection de prières sur l'âme de Sa Sainteté Pie XI, Pape Préfet congrégation des séminaires et universités, s'associe aux universités catholiques pour louer la haute sagesse et direction de Pie XI, docteur, Pontife et Roi. Arthur ROBERT, recteur.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 12 FEVRIER Sexagésime, Semidouble (violet). Messe; Exurge, sans Gl. avec Cr.; 2e or. des Ss. VII Fondateurs (or. propres), 3e or. pour le Pape seulement; préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. mém. des Ss. VII Fondateurs (II Vp.)

Electriciens blessés

Saint-Hyacinthe, 10. (D.N.C.) — Deux électriciens à l'emploi de la Southern Canada Power Co. Ltd., MM. Lucien Choquette, 30 ans, de Mont Saint-Groire, et Lawrence Lee, 26 ans, de Sweetburg, sont hospitalisés à l'hôpital Saint-Charles de cette ville à la suite d'un accident survenu alors qu'ils étaient à leur travail. Lee est le plus grièvement blessé, souffrant de brûlures aux deux mains et au visage. Choquette souffre de brûlures à la main gauche. Ils sont tous les deux sous les soins du Dr Paul Morin.

Graphologie au "Devoir"

Nipalif. — Il est sensé et il déteste tout ce qui n'est pas clair; il a un jugement droit. Il est guidé par la raison plutôt que par le sentiment, et le sens pratique est accentué avec des qualités précieuses d'ordre, de soin et de méthode. Délécat et bon, la sensibilité est modérée, les affections sont calmes et constantes, il est capable de dévouement. Il est actif et persévérant, jamais pressé et porté à prendre les gens comme ils sont et le temps comme il vient. La volonté est variable; vive, impulsive, assez souple, influençable, avec cependant des fermetés utiles et fréquentes. Droit, sincère, d'une franchise sans déliance, heureusement tempérée par une réserve un peu timide. Pas un seul signe de vanité; il est absolument simple, naturel et spontané, donnant ainsi une impression d'honnêteté et de sincérité qui attire. Quelques vivacités impatientes, une humeur capricieuse.

Jeanne d'Arc. — Nature de sensibilité: délicate, impressionnable, timide et métré, traitive, ce qui accentue encore la réserve naturelle. Activité un peu nerveuse qui entraîne rapidement de la fatigue, et par suite, de l'inégalité d'humeur. La bonne volonté, l'ambition, le devoir du progrès animent l'activité et elle se dépense avec ardeur et sans compter avec ses forces. La simplicité et la modestie sont accentuées mais elle a un grand besoin d'approbation et les critiques lui font de la peine, quoiqu'elle ne soit pas susceptible. La volonté manque d'initiative et de résolution et se manifeste passivement, toute en résistance; obstination, petits entêtements raidés.

Cheez DUPUIS La dernière nouveauté! CRAYON AUTOMATIQUE à 4 couleurs (rouge, vert, bleu, noir) Indispensable pour le correcteur d'épreuves, le comptable, le professeur, l'étudiant, la vérification, le dessin, etc. Dupuis Frères, 294, Ste-Catherine ouest.

PHILATELISTES DERNIER SOUVENIR DE S. S. PIE XI AVANT LA HAUSSE Profitez des quelques séries qui nous restent de la Poste Vaticane. 10 beaux timbres de l'émission 1933, 7 65c compris le timbre ci-dessus. "Tant de paraitre: Comment collectionner et cataloguer de tous les timbres canadiens, 250 illustrations... 35c GRAND CHOIX DE TIMBRES ALBUMS ET CATALOGUES A. H. VINCENT 294, Ste-Catherine ouest

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES "DEVOIR" Samedi, le 11 février 1939. Bon pour 2 semaines Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copies. Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.